

RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

3-13

1.1 Le territoire	3
1.2 Les compétences de la Communauté de communes	4-5
<i>Compétences obligatoires</i>	4
<i>Compétences optionnelles</i>	4
<i>Autres compétences</i>	4-5
1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement	5-6
<i>Le Conseil communautaire</i>	5-6
<i>Le Bureau et le Bureau restreint</i>	6
<i>Les Commissions</i>	7-8
1.4 Les principales décisions du Conseil communautaire	9-10
1.5 Les principales ressources et dépenses	11
1.6 Le personnel	12
<i>Organigramme des services</i>	13

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

14-15

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE

16

BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE

18-25

2.1 Aménagement de l'espace	18
Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	18
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)	18

2.2 Favoriser l'emploi et l'activité économique :	19
Accueil d'entreprises – aménagement de zones d'activités	
<i>ZAC multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgarten</i>	19
<i>Inventaires des Zones d'Activités Economiques</i>	19
<i>Soutien à l'activité économique</i>	19
<i>Label Territoire d'industrie</i>	19

2.3 Améliorer l'offre en logements	20
<i>PIG Rénov'Habitat et PIG soutien à l'autonomie</i>	20
<i>Dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine</i>	20
<i>Politique « maison alsacienne du XXe siècle » de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA)</i>	20
<i>Mission de conseil architectural</i>	20
<i>France Rénov'</i>	20

2.4 Préserver l'environnement	21-22
<i>L'opération « Vergers solidaires d'Alsace »</i>	20-21
<i>Elaboration du Plan intercommunal de Sauvegarde</i>	21
<i>Trame verte et bleue : un programme pluriannuel d'actions</i>	21
<i>Plan paysage de la traversée du Massif des Vosges</i>	21-22
<i>Gestion des cours d'eau</i>	22

2.5 Renforcer le lien social	23-24
<i>L'aide sociale légale et le Revenu de Solidarité Active</i>	23
<i>Domiciliation postale</i>	23
<i>Cours de français</i>	23
<i>Les actions à destination des seniors</i>	23
<i>Un accueil adapté pour la Petite Enfance</i>	23
<i>Un accueil adapté pour l'Enfance</i>	24
<i>Une politique d'animation socioculturelle intercommunale</i>	24

2.6 Développer l'attractivité	24-25
<i>Dispositif Petites villes de demain (PVD)</i>	24
<i>Programme d'itinéraires cyclables</i>	25
<i>Office de tourisme intercommunautaire</i>	25

ACTIVITÉ DES SERVICES	26-33	COMPTE ADMINISTRATIF 2024 :	
3.1 Halte-garderie « Les mini-pousses »	26	BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL	37
3.2 Micro-crèche « D'Sandhaasle »	27	INDEX	39
3.3 Crèche « Le tipi des petits »	27	REVUE DE PRESSE	40
3.4 Crèche « Au Jardin d'Albin »	27	ANNEXES :	
3.5 Relais petite enfance	28	▪ Annexe 1 : Rapport d'activités Frances Services	41
3.6 Établissements d'accueil périscolaire	29	▪ Annexe 2 : Rapport d'activités TI'GO	42
3.5 Centre Intercommunal d'Action Sociale	30-33		
3.5.1 Le Conseil d'administration	30		
3.5.2 Activités et projets	30		
<i>Aide sociale légale</i>	30		
<i>Revenu de solidarité active (RSA)</i>	30-31		
<i>Épicerie sociale intercommunale</i>	31-32		
<i>Actions en faveur des seniors</i>	33		
3.6 Service de transport à la demande TI'GO	34		
3.7 Service commun cartes nationales d'identité et passeports	34		
3.8 Espace France services	35		
3.9 Activités administratives	36		
3.10 Communication numérique	37		

L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

1.1 Le territoire

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est située au nord du département du Bas-Rhin, dans le canton de Reichshoffen, et regroupe :

- Les communes situées dans le massif des Vosges du Nord (Dambach-Neunhoffen, Windstein) ou sur son piémont (Rothbach, Offwiller, Zinswiller, Oberbronn, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen-Nehwiller qui font toutes parties du Parc naturel Régional des Vosges du Nord),
- Les communes situées plus en aval dans le bassin de la Zinsel du Nord : Gundershoffen-Eberbach-Griesbach, Gumbrechtshoffen, Uttenhoffen, Mietesheim et Mertzwiller.

Avec ses paysages et son riche patrimoine culturel, le territoire offre un cadre de vie exceptionnel où nature, histoire et tradition se mêlent harmonieusement. Les villages qui composent la Communauté de communes sont imprégnés d'histoire et de traditions. Les visiteurs peuvent découvrir un riche patrimoine architectural, des églises centenaires aux châteaux médiévaux en passant par les maisons à colombages. Les amateurs de plein air trouveront également leur bonheur dans ce territoire préservé. Les sentiers de randonnée serpentent à travers les collines boisées, offrant des panoramas à couper le souffle sur les Vosges du Nord.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est également un pôle économique dynamique, offrant un cadre propice au développement des entreprises.



**13 COMMUNES et
3 COMMUNES ASSOCIÉES**



23 614 HABITANTS
(recensement legal 2022)



**39 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**



103 AGENTS
(au 31/12/2024)

1.2 Les compétences de la Communauté de communes

Compétences obligatoires

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

GEMAPI

A compter du 1^{er} janvier 2018, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

GESTION DES DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

HABITAT

Politique du logement et du cadre de vie.

VOIRIES

Création, aménagement et entretien des voiries communales présentant un intérêt communautaire.

ACTION SOCIALE

Action sociale d'intérêt communautaire.

CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC, et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Autres compétences

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, ACTIONS ET ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Acquisition, réalisation, gestion et entretien de bâtiments industriels et artisanaux à vocation économique.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT.
- Mise en place, gestion et administration d'un Système d'Information Géographique (SIG) couvrant l'ensemble du périmètre communautaire.
- Pérennisation et développement de la télévision locale intercommunale.

POLITIQUE ÉDUCATIVE, SOCIOCULTURELLE, SPORTIVE ET DE FORMATION EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES

- Toutes actions éducatives, socioculturelles, sportives, de formation, de sensibilisation à la sécurité et à la santé, couvrant tout l'espace communautaire et ayant pour le mois un impact sur le périmètre de plusieurs communes.
- Les accueils de loisirs avec ou sans hébergement.
- L'enseignement musical en vue d'une pratique amateur favorisant le maintien et le développement des harmonies, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes, à l'exception des écoles de musique municipales.
- Le soutien aux établissements scolaires pour la pratique d'activités sportives et culturelles et de découverte d'entreprises hors programmes scolaires et se déroulant sur le territoire.
- Le soutien aux associations ayant leur siège et leurs activités dans le périmètre communautaire, évoluant dans un cadre national et proposant régulièrement des activités à destination de la jeunesse ou des personnes âgées, et couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

POLITIQUE FONCIÈRE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

- Toutes actions de valorisation du patrimoine propriété communautaire.
- La création de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.
- La gestion locative et entretien des bâtiments de la gendarmerie intercommunale de Niederbronn / Reichshoffen.

MOBILITE ET TRANSPORTS

Mise en œuvre de modes de transport des personnes par délégation de la collectivité territoriale compétente, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes.

1.3 Les instances communautaires et leur fonctionnement

Composition du Conseil communautaire depuis le 8 juin 2020 :

COMMUNES	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES	
DAMBACH - NEUNHOFFEN	M. HERZOG Joël	M. GASSER Christophe
GUMBRECHTSHOFFEN	Mme Estelle DUCHMANN	M. JOST Nicolas
GUNDERSHOFFEN	M. VOGT Victor Mme LEININGER Sylvia M. BECK Daniel, Vice-président	Mme BECKER Anne M. LUX Jacky
MERTZWILLER	M. SCHWEIGHOEFFER Michel Mme DENNI Valérie, Vice-présidente M. FEURER Serge	Mme ZIMMER Claudia M. GUNKEL Alain
MIETESHEIM	M. OTT Jean-Marie Vice-président	M. MERKLING Sébastien (suppléant)
NIEDERBRONN-LES-BAINS	Mme GUILLIER Anne, Vice-présidente M. WALD Bruno Mme KLEIN Martine	M. KETTERING Gilbert Mme KERFRIEDEN Gillonne M. SOMMER Jonathan
OBERBRONN	M. BETTINGER Patrick, Vice-président Mme BUCHI Elisabeth	M. SPAGNOL Bruno
OFFWILLER	M. HILT Patrice Président	M. DOHRMANN Christophe
REICHSHOFFEN	M. WALTER Hubert, Vice-président Mme NICOLA Marie-Hélène M. REXER Pierre-Marie Mme WAECHTER Eliane	M. BURCKER Thierry Mme REPPERT Elodie M. KOCH Serge M. HASSENFRATZ Marc
ROTHBACH	M. KLEIN Pascal	M. KLEIN Alexis (suppléant)
UTTENHOFFEN	M. BAUER Thomas	M. LANG Pascal (suppléant)
WINDSTEIN	M. OMPHALIUS Steeve	M. ISENMANN Christian (suppléant)
ZINSWILLER	M. WERNERT Christophe	M. DOMERACKI Sébastien

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe de décision de la Communauté. Il est saisi de tous les projets de délibérations, des budgets, des comptes administratifs. Il est composé de 39 membres depuis l'installation du Conseil communautaire le 8 juin 2020. En 2024, 7 réunions du Conseil communautaire ont été organisées.

Le Bureau et le Bureau restreint

Le Bureau est une instance d'arbitrage et de préparation des décisions avant leur présentation au Conseil communautaire, composé du Président, des Vice-présidents et de l'ensemble des Maires. Le Bureau examine les dossiers qui lui sont soumis avec une approche globale, en fonction de l'intérêt communautaire et des compétences. Il s'est réuni à 9 reprises en 2024.

Le Bureau restreint, composé du Président et des Vice-présidents, se réunit les lundis après-midi pour assurer la liaison permanente entre le Bureau, les Commissions et le Président. Il est chargé du suivi au quotidien de l'avancement des projets, en relation avec les services.

Les Commissions thématiques

Les Commissions ont un rôle de proposition et de préparation des décisions. Elles émettent des avis sur les différents sujets qui entrent dans les compétences de la Communauté de communes.

Les Commissions sont formées par le Conseil Communautaire et sont composées d'un conseiller communautaire par commune. S'il arrive qu'un dossier concerne plusieurs Commissions, une réunion conjointe est organisée. Le nombre de réunions des Commissions varie en fonction des dossiers en cours.



**7 CONSEILS
COMMUNAUTAIRES**



71 DÉLIBÉRATIONS



9 REUNIONS DU BUREAU

L'EXÉCUTIF

Composé du Président et de 6 vice-présidents



Patrice Hilt

Président

Maire de la commune d'Offwiller
en charge de la mutualisation, la culture et le patrimoine, la communication, la commande publique et la politique associative

Hubert Walter



1^{er} vice-président

Maire de la ville de Reichshoffen
en charge de l'économie et
l'attractivité territoriale et
touristique

Anne Guillier



2^e vice-présidente

Maire de la ville de
Niederbronn-les-Bains
en charge du
développement durable et
de l'éco-tourisme

Daniel Beck



3^e vice-président

Adjoint au maire de la
commune de Gundershoffen
en charge des travaux et
équipements

Valérie Denni



4^e vice-présidente

Adjoint au maire de la commune
de Mertzwiller
en charge de l'habitat,
l'urbanisme et des nouvelles
technologies de l'information et
de la communication

Patrick Bettinger



5^e vice-président

Maire de la commune
d'Oberbronn
en charge des finances et
des ressources humaines

Jean-Marie Ott



6^e vice-président

Maire de la commune de
Mietesheim
en charge des services et des
solidarités

Liste des 11 commissions thématiques et leurs membres

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Economie	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Tourisme	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Développement durable	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LUX	Jacky	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WAECHTER	Eliane	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Travaux et équipements	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	GUNKEL	Alain	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KETTERING	Gilbert	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	BURCKER	Thierry	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
Habitat et urbanisme	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECK	Daniel	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	HASSENFRATZ	Marc	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
Nouvelles technologies de l'information et de la communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	DENNI	Valérie	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	GUILLIER	Anne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	WALTER	Hubert	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Finances et ressources humaines	HERZOG	Joël	DAMBACH
	JOST	Nicolas	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	WALD	Bruno	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
Services et solidarités	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER
	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KLEIN	Martine	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	NICOLA	Marie-Hélène	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
Mutualisation	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	LEININGER	Sylvia	GUNDERSHOFFEN
	SCHWEIGHOEFFER	Michel	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KERFRIEDEN	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	SPAGNOL	Bruno	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	WERNERT	Christophe	ZINSWILLER

Communication	GASSER	Christophe	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	VOGT	Victor	GUNDERSHOFFEN
	FEURER	Serge	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	KERFRIEDEN	Gillonne	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BUCHI	Elisabeth	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REPPERT	Elodie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
Culture et patrimoine	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER
	HERZOG	Joël	DAMBACH
	DUCHMANN	Estelle	GUMBRECHTSHOFFEN
	BECKER	Anne	GUNDERSHOFFEN
	ZIMMER	Claudia	MERTZWILLER
	OTT	Jean-Marie	MIETESHEIM
	SOMMER	Jonathan	NIEDERBRONN-LES-BAINS
	BETTINGER	Patrick	OBERBRONN
	HILT	Patrice	OFFWILLER
	REXER	Pierre-Marie	REICHSHOFFEN
	KLEIN	Pascal	ROTHBACH
	BAUER	Thomas	UTTENHOFFEN
	OMPHALIUS	Steeve	WINDSTEIN
	DOMERACKI	Sébastien	ZINSWILLER

1.4. Les principales décisions prises par le Conseil communautaire

Les communes membres de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains accueillent régulièrement, et à tour de rôle, le Conseil communautaire.

Le 26 février au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains

- Affaires générales : rapport annuel du schéma de mutualisation ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2022 de l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte ;
- Environnement : renouvellement du programme de préservation des vergers – programme 2024-2026 ;
- Environnement : achat groupé d'arbres dans le cadre de la préservation des vergers - attribution de subventions aux associations arboricoles pour l'année 2023 ;
- Environnement : demande de subvention de l'ALC de Gumbrechtshoffen – section arboricole ;
- Transport à la demande : nomination du directeur de la régie de transport à la demande ;
- Transport à la demande : modification du règlement de la régie de transport à la demande ;
- Services à la personne : approbation du règlement de fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires du personnel : rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes ;
- Débat d'orientation budgétaire.

Le 8 avril à l'Espace Cuirassiers de Reichshoffen

- Affaires financières : neutralisation des amortissements ;

- Affaires financières : reversement de l'excédent du budget ordures ménagères au budget principal ;
- Affaires financières : convention de gestion de la taxe de séjour par l'office de tourisme de l'Alsace Verte ;
- Habitat : adhésion à la politique maison alsacienne du XXI^{ème} siècle de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Affaires du personnel : rapport relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;

Année budgétaire 2023 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : comptes de gestion 2023 ;
- Affaires financières : comptes administratifs 2023
- Affaires financières : affectation des résultats ;

Année budgétaire 2024 (budget principal et budgets annexes) :

- Affaires financières : fixation des taux d'imposition 2024 ;
- Affaires financières : taxe GEMAPI - fixation du produit ;
- Affaires financières : budgets primitifs 2024.

Le 21 mai à la Salle Escale de Gundershoffen

- Urbanisme : bilan de l'application du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- Affaires financières : adoption du compte financier unique ;
- Affaires financières : constitution d'une provision pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte-épargne temps ;

- Affaires financières : décision budgétaire modificative ;
- Affaires financières : chantiers d'insertion – conventions avec l'association APOIN ;
- Services à la personne : ouverture d'un nouveau service d'accueil périscolaire à la rentrée scolaire 2024-2025 (extension du site de Gumbrechtshoffen-Oberbronn-Zinswiller) ;
- Habitat : PIG Rénov'Habitat 67 et soutien à l'autonomie – attribution de subventions aux propriétaires ;
- Habitat : approbation du règlement intérieur du salon Rénov'Habitat ;
- Affaires du personnel : approbation de la convention relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, membres de la fonction publique territoriale ;
- Urbanisme : droit de préemption urbain – modification.

Le 1^{er} juillet à la Salle des Fêtes de Zinswiller

- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires financières : cession gratuite de biens meubles réformés par la Communauté de communes à ses communes membres ;
- Affaires financières : fixation du tarif de nettoyage des véhicules ;
- Affaires financières : subvention pour la pratique d'activités culturelles par les établissements scolaires – Spectacles jeune public – Année scolaire 2023/2024 ;
- Affaires financières : attribution d'un marché portant sur la fourniture et la livraison de repas au sein des services d'accueil périscolaire et de la petite enfance ;

- Services à la personne : modification des tarifs des services d'accueil périscolaire ;
- Services à la personne : modification du règlement de fonctionnement des services d'accueil périscolaire ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gumbrechtshoffen – Convention de mise à disposition de locaux par la commune ;
- Affaires du personnel : créations d'emplois permanents.

Le 9 septembre à l'Espace Grappelli de Mertzwiller

- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2023 du PETR de l'Alsace du Nord ;
- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2023 du SMICTOM Nord Alsace ;
- Affaires financières : répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) ;
- Affaires financières : révision de la délibération du 5 décembre 2023 portant sur la date de dissolution du budget annexe dénommé « CC NLB DECHETS MENAGERS » ;
- Affaires financières : admissions en non-valeur et créances éteintes ;
- Urbanisme : avis sur le projet de schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord arrêté ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gundershoffen – Conventions de mise à disposition de locaux par la commune ;
- Affaires du personnel : organisation du service minimum en cas de grève ;
- Affaires du personnel : plan de formation 2024-2026 ;
- Affaires du personnel : convention de subvention au titre du dispositif conseiller numérique France Services ;
- Affaires du personnel : créations d'emplois permanents.

Le 21 octobre à la Salle des fêtes de Griesbach

- Affaires financières : dotation de solidarité communautaire 2024 ;
- Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- Services à la personne : service d'accueil périscolaire de Gumbrechtshoffen-Oberbronn-Zinswiller – convention avec l'hôtellerie du couvent d'Oberbronn ;
- Habitat : approbation de la convention-cadre de partenariat au titre des dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé proposée par la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Culture : mise en réseau des bibliothèques communales sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Affaires du personnel : créations d'emplois permanents.

Le 2 décembre à la Salle des fêtes de Mietesheim

- Affaires générales : présentation du rapport d'activités 2023 de l'Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte ;
- Affaires financières : autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement ;
- Affaires financières : fixation du taux moyen horaire des travaux en régie au titre de l'année 2024 ;
- Affaires financières : approbation des travaux effectués en régie au titre de l'année 2024 ;
- Affaires financières : décisions budgétaires modificatives ;
- Affaires financières : demande de subvention au titre de la DETR ;
- Affaires financières : demandes de subventions au titre du « soutien aux associations » ;

- Développement économique : arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains ;
- Urbanisme : rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols ;
- Habitat : mise en œuvre du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) ;
- Habitat : fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel – attribution de subventions aux propriétaires ;
- Affaires du personnel : création d'emplois permanents ;
- Affaires financières : approbation du règlement d'attribution des subventions aux associations du territoire.

1.5. Les principales ressources et dépenses



Les dépenses communautaires

Le compte administratif 2024 a été arrêté à 13 625 448,47 € en dépenses de fonctionnement et à 1 696 104,44 € en dépenses d'investissement.

Les dépenses se ventilent comme suit :

Section de fonctionnement

- Charges à caractère général	1 496 251,31 €
- Charges de personnel	3 232 161,03 €
- Charges de gestion courante	1 635 391,87 €
- Reversement aux communes, au FPIC et au FNGIR	6 931 877,31 €
- Charges financières et exceptionnelles	7 495,57 €
- Charges spécifiques	284,53 €
- Dotations aux provisions	13 392,13 €
- Opérations d'ordre	308 594,72 €

Le poste de dépenses le plus important correspond au versement de l'attribution de compensations aux communes afin de compenser la perte de ressources liée à la taxe professionnelle. Elle est complétée par la dotation de solidarité communautaire attribuée aux communes en fonction des critères adoptés par le Conseil communautaire.

Les charges de gestion courante comprennent essentiellement le versement des subventions aux associations œuvrant dans des domaines relevant des compétences de la Communauté de communes.

Principales subventions de fonctionnement versées en 2024

Organismes	Montants
R.A.I	685 000,00 €
SDEA	160 000,00 €
Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte	156 117,13 €
C.I.A.S.	108 613,25 €
E.M.C.N.	120 000,00 €
TV3V	120 000,00 €
Transport à la demande TI'GO	99 278,55 €
Coopératives scolaires	20 286,36 €
Mission locale Alsace du Nord	8 660,00 €
Associations sportives	2 562,72 €
Vergers (associations arboricoles)	891,00 €

Section d'investissement

- Emprunts et dettes assimilés	63 582,11 €
- Immobilisations en cours	745 049,89 €
- Immobilisations corporelles	425 320,95 €
- Immobilisations incorporelles	202 637,02 €
- Subventions d'équipement	148 100,40 €
- Opérations d'ordre	97 631,79 €
- Opérations patrimoniales	13 782,28 €

Les moyens financiers

Les grandes masses des ressources communautaires se ventilent comme suit :

Section de fonctionnement : 13 927 402,88 €

- Produit des impôts et taxes	5 419 193,00 €
- Dotations, subventions et participations	3 642 947,89 €

- Fiscalité locale	3 145 685,42 €
- Produits des services, ventes	1 165 086,37 €
- Autres produits de gestion courante	323 038,41 €
- Atténuation de charges	100 720,00 €
- Produits spécifiques	89 443,08 €
- Produits financiers	33 100,00 €
- Production immobilisée	8 188,71 €

Fonctionnement



13 927 402 €

en recettes de
fonctionnement



13 625 448 €

en dépenses de
fonctionnement

Investissement



2 111 828 €

en recettes
d'investissement



1 696 104 €

en dépenses
d'investissement

1.6. Le personnel

Au siège de la Communauté de communes :

Les arrivées :

- 01/02/2024 : Océane DEHEE, assistante ressources humaines
- 12/07/2024 : Anaïs FRECH, conductrice TI'GO
- 01/09/2024 : Mireille UHLMANN, agent d'accueil et France Services
- 01/09/2024 : Lionel WERHLY, technicien bâtiments
- 10/09/2024 : Lucie HOFFMANN, conductrice TI'GO
- 01/11/2024 : Pauline ESTEVE, chargée de mission subventions
- 01/12/2024 : Marjolaine QUERCY, chargée de mission inventaire du patrimoine

Les départs :

- 04/03/2024 : Thibaut REITZER, chargé de mission Mobilités
- 21/08/2024 : Marie DAENTZER et Yves KNAEBEL, conducteurs pour le service TI'GO
- 24/11/2024, Anaïs FRECH, conductrice TI'GO
- 25/11/2024 : François DEGRELLE, chargé de mission développement durable

Dans les structures d'accueil de la petite-enfance :

HALTE-GARDERIE « Les mini-pousses » à Reichshoffen

- Remplacement de Mme Sarah REICHART, responsable des structures petite-enfance, par Mme Sabienne KOUAS
- Arrivée de Mme Fanny THOUVENOT.

CRECHE « Au Jardin d'Albin » à Niederbronn-les-Bains

- Remplacement Mme Sabienne KOUAS, éducatrice de jeunes enfants, par Mme Noëlle EHRMANN.
- Arrivée de Mme Margaux BOUQUET.
- Arrivée de Mme Sandra BERI.

MICRO-CRECHE « D'Sandhaasle » à Gundershoffen

- Remplacement de Mme Mireille UHLMANN, adjoint d'animation, par Mme Elisa MEYER.

Dans les services d'accueil périscolaire :

DAMBACH-WINDSTEIN :

- Remplacement de Mme Céline STEINMETZ par Mme Angie DARTIGUE.

GUMBRECHTSHOFFEN-OBERBRONN-ZINSWILLER :

- Arrivée de Mme Aïcha CLERGIRONNET.
- Arrivée de Mme Julie RUBLER.

GUNDERSHOFFEN primaire :

- Remplacement de M. Mickaël STRASSEL, agent d'animation, par Mme Pauline KRAEHN.
- Remplacement de Mme Caroline LAGEL, agent d'animation, par Mme Céline STEINMETZ.

MERTZWILLER :

- Arrivée de Caroline LAGEL.
- Arrivée de Mme Solène HORRENBARGER.
- Arrivée de Mme Nadia LEONHARD.

- Arrivée de Mme Victoria WAMBST.
- Arrivée de Mme Lola BRAND.

REICHSHOFFEN Cuirassiers :

- Remplacement de Mme Pauline KRAEHN, agent d'animation, par M. Mickaël STRASSEL.
- Arrivée de Mme Coralie ZENNS.

REICHSHOFFEN De Leusse :

- Remplacement de Mme Julie FAERBER, responsable, par Mme Rose LUX.
- Arrivée de Mme Patricia STOLTZ.

NIEDERBRONN-LES-BAINS « maternelle »

- Arrivée de Mme Florence KERTH.

Arrivée de Mme Sandra GENIQUE en tant que « volante » périscolaire.

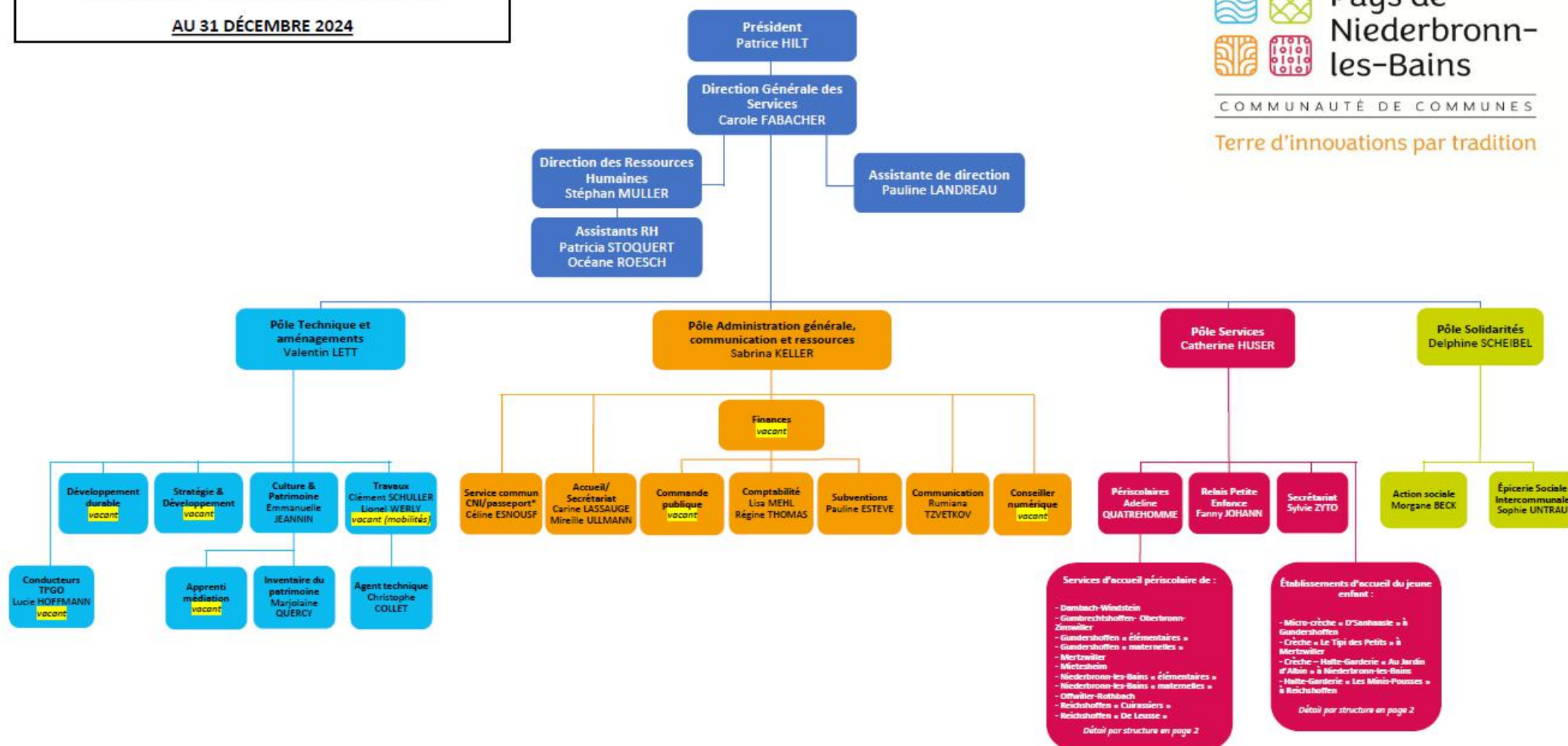
L'organigramme des services au 1^{er} décembre 2024

(voir page suivante)

Les stagiaires et apprentis

1 apprentie jusqu'en août 2024 au siège de la Communauté de communes. Plusieurs stagiaires ont été accueillis dans les structures extérieures.

AU 31 DÉCEMBRE 2024



*service commun avec la Ville de Niederbronn-les-Bains

EXECUTIF

Président : Patrice HILT, en charge de la commande publique, la mutualisation, la communication et la politique associative.

1er vice-président : Hubert WALTER, en charge de l'économie et l'attractivité territoriale et touristique.

2ème vice-présidente : Anne GUILLIER, en charge du développement durable et l'éco-tourisme.

3ème vice-président : Daniel BECK, en charge des travaux et des équipements.

4ème vice-présidente : Valérie DENNI, en charge de l'habitat, l'urbanisme et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

5ème vice-président : Patrick BETTINGER, en charge des finances et des ressources humaines.

6ème vice-président : Jean-Marie OTT, en charge des services et des solidarités.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Transfert de la facturation des déchets ménagers au SMICTOM Nord Alsace, 1^{er} janvier

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le SMICTOM Nord Alsace est l'unique interlocuteur pour toutes les démarches relatives aux déchets.

Création de la Maison de Pays : finalisation de la 1^{ère} tranche, mars

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage se sont achevés en mars 2024. Ils se sont ensuite poursuivis au deuxième étage avec le lancement de la seconde phase.



Installation de 17 totems interactifs, mars

17 totems interactifs extérieurs ont été installés sur l'ensemble des communes du territoire. Depuis, ils offrent un accès à un grand nombre d'informations, notamment culturelles et touristiques.



Nettoyage de Printemps, 6 avril

Comme chaque année les communes du territoire ont participé activement au nettoyage de printemps, le samedi 6 avril. Plus de 8 tonnes de déchets ont été ramassés.

Job Dating « Votre talent au service de l'innovation », 16 mai

Plus de 400 demandeurs d'emplois sont venus à la rencontre des entreprises présentes. Cette matinée, dédiée à la recherche d'emplois, s'est déroulée à l'Espace Stéphane Grappelli à Mertzwiller. Une trentaine d'entreprises du territoire étaient présentes et ont proposé plus de 150 offres d'emplois.



Semaine Nationale de la petite enfance, du 18 au 22 mai

Depuis plusieurs années, le Relais Petite Enfance prend part à la Semaine nationale de la petite enfance. Intitulée cette année « Viens, je t'emmène ! », cette édition a été l'occasion pour le RPE de proposer une diversité d'animations thématiques à destination des tout-petits et de leurs accompagnants.

Réhabilitation du circuit touristique d'Oberbronn, juin

Le circuit a été entièrement repensé et le visuel des 29 plaques informatives a été revisité, permettant ainsi aux touristes et aux habitants du territoire de découvrir le village d'Oberbronn et ses particularités.



Opération Savoir rouler à vélo, juin

L'opération *Savoir rouler à vélo*, a été renouvelé en juin 2024 et a permis à près de 300 élèves de classes de CM1-CM2 de bénéficier d'un programme d'animations théoriques et pratiques pour les inciter à la pratique du vélo dans des conditions optimales de sécurité.

Programme Mieux Manger Pour Tous, juillet

Depuis début 2024, le CIAS mène plusieurs actions dans le cadre de l'appel à projets « Mieux Manger Pour Tous », avec des ateliers cuisine, anti-gaspillage et jardinage. Les bénéficiaires de l'Épicerie sociale peuvent aussi réserver des paniers de légumes frais locaux à tarif solidaire. Les actions se poursuivent en 2025.

La Communauté de communes bénéficie d'un cofinancement FEDER au titre du programme Grand Est et Massif des Vosges 2021-2027 à hauteur de 101 984.10 € ainsi que de la Collectivités européenne d'Alsace au titre de l'appel à manifestation d'intérêt tourisme de proximité à hauteur de 20 395 €.

20 ans du festival Mômes en scène, du 31 juillet au 4 août

Durant une semaine le centre-ville de Niederbronn-les-Bains et les communes alentours se sont métamorphosés en véritables scènes à ciel ouvert, accueillant artistes, comédiens et magiciens venus des quatre coins de la France.

Extension du périscolaire de Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller, septembre

A la rentrée 2024 l'accueil périscolaire de Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller a élargi ses services en accueillant désormais les enfants scolarisés en maternelle. La capacité d'accueil a été portée de 28 à 50 enfants, avec une répartition de 15 places pour les maternelles et 35 pour les élémentaires.

Forum Répit des aidants, 27 septembre

Un forum dédié au répit des aidants de personnes en situation de handicap a été organisé à l'initiative des Communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn, avec le soutien de la CeA. Conférences, stands, démonstrations et ateliers ont permis aux participants d'échanger sur les aides et solutions locales disponibles.



Salon Rénov'Habitat, 12 et 13 octobre

Les 12 et 13 octobre, la Communauté de communes a organisé la 3^e édition du Salon Rénov'Habitat à Mertzwiller, attirant plus de 1 000 visiteurs.

Conférences, expositions, ateliers et rencontres avec des experts ont permis d'informer le public sur la rénovation énergétique et la valorisation du patrimoine alsacien. L'événement, convivial et pédagogique, a pleinement atteint son objectif de sensibilisation autour de l'habitat durable.



Opération Passeport pour manger local, du 1^{er} septembre 2024 au 31 mai 2025

Les Communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et Sauer-Pechelbronn, en lien avec la Collectivité européenne d'Alsace et la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin, se sont une nouvelle fois associées pour reconduire le passeport pour manger local dans le but de faire découvrir aux habitants les produits et les producteurs locaux vendant en circuits courts, tout en participant à un jeu-concours.

Trophées label « Commerçants d'Alsace », 14 novembre

La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, en partenariat avec l'Adira, a organisé une cérémonie à Mertzwiller pour remettre le nouveau label « Commerçants d'Alsace », qui récompense la qualité d'accueil et de service des commerçants engagés dans une démarche de satisfaction client.

Trente commerçants d'Alsace du Nord ont été distingués, dont plusieurs du Pays de Niederbronn-les-Bains. Deux commerces de Niederbronn-les-Bains ont reçu le label en catégorie Argent : Toto à Vélo et La Pâtisserie des Thermes. En catégorie Diamant, ont été primés Le collectif des lunetiers à Gundershoffen et la boulangerie Durrenberger à Mertzwiller.



LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ANNÉE

Création d'une maison de Pays – 2^e tranche

En 2024, les travaux de la seconde phase se sont poursuivis au deuxième étage de la Maison de Pays. Ils comprenaient notamment, l'isolation de toutes les pièces, le remplacement des fenêtres, la création d'un espace de coworking, la création d'une grande salle de réunion et l'aménagement de différents bureaux.



Installations des totems numériques

La Communauté de communes a supervisé les travaux préalables de VRD ainsi que l'installation des totems.

Installation de bornes de réparations vélos

Les dalles en béton ont été réalisées par les communes et l'installation des bornes par l'agent technique de la Communauté de communes.

Travaux d'entretien de la voirie

- Travaux sur piste cyclable entre la zone d'activités du Sandholz et Oberbronn : purges de chaussée avec réfections d'enrobés par la société Sotravest.
- Curage des fossés sur 5 voiries par la société Trenckle.
- Traitements de fissures sur piste cyclable réalisés par l'agent technique de la Communauté de communes.



Banque de matériel

La Communauté de communes a fait l'acquisition de 6 tonnelles de 3x3 m, 4 tonnelles de 6x3 m, 10 tables hautes de réception avec housses et plexiglas, garnitures de brasserie (50 tables et 100 bancs), 40 barrières Vauban et remorques de transport.

Le pôle technique et aménagements a également réalisé les travaux d'entretien suivants :

- Réfection des sols dans un des logements de la Gendarmerie Niederbronn/Reichshoffen
- Réparation du garde-corps en bois de l'aire de jeux de la crèche Au Jardin d'Albin par l'agent technique de la Communauté de communes.
- Installation d'éléments ludiques à la crèche Le Tipi des petits à Mertzwiller : finalisation du jeu d'eau par l'agent technique de la Communauté de communes. Un cabanon de rangement pour les jeux extérieurs et les poussettes de promenade a également été installé.
- Remise en peinture de l'aire de jeux de la Halte-garderie Les mini-poussettes à Reichshoffen.
- Remise en peinture de murs intérieurs à la micro-crèche D'Sandhaasle de Gundershoffen.
- Remplacement des toiles des stores extérieures à la micro-crèche D'Sandhaasle de Gundershoffen et à la crèche Le Tipi des petits à Mertzwiller par l'entreprise Boss Décors.
- Installation des plaques informatives du circuit historique d'Oberbronn par l'agent technique de la Communauté de communes.



BILAN THÉMATIQUE PAR COMPÉTENCE

2.1. Aménagement de l'espace

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a approuvé définitivement son Plan local d'urbanisme intercommunal le 21 septembre 2020.

Depuis l'approbation initiale, une modification n°1, une déclaration de projet ainsi qu'une révision n°1 ont été adoptés par le Conseil communautaire.

Au courant de l'année 2024, la Communauté de communes a sollicité l'ensemble des communes afin de recenser leurs demandes relatives à l'évolution du PLUi.

Déclarations d'intention d'aliéner :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes a mis en place la saisine par voie électronique des déclarations d'intention d'aliéner. L'objectif étant de simplifier et d'accélérer les démarches liées aux transactions immobilières.

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle du PETR a été lancée officiellement le 11 avril 2019. Ce document de planification environnementale est obligatoire pour les intercommunalités d'au moins 20 000 habitants.

La Communauté de communes a adopté le PCAET le 12 septembre 2022.

À la fois stratégique et opérationnelle, cette démarche collective vise à définir et mettre en œuvre un programme d'actions locales très concrètes à l'horizon 2030 et 2050, pour :

- réduire les gaz à effet de serre émis sur un territoire ;
- développer la sobriété énergétique ;
- faciliter le développement des énergies renouvelables ;
- améliorer la qualité de l'air ;
- adapter le territoire aux changements climatiques pour le rendre résilient, en préserver la qualité de vie et renforcer son attractivité.

La stratégie du PCAET est adaptée au territoire avec une volonté d'impulser une dynamique collective à l'ensemble de l'Alsace du Nord. Elle comporte 69 fiches actions, structurées autour de 4 axes thématiques et 1 axe transversal :

- Axe 1 : vers un territoire plus sobre, c'est-à-dire améliorer l'efficacité des équipements et adopter des comportements sobres en émissions de gaz à effet de serre.
Objectif 2030 : -19% de consommation d'énergie finale.
- Axe 2 : vers un territoire plus autonome en s'appuyant sur les ressources du territoire pour développer ses productions locales et limiter ses approvisionnements extérieurs.
Objectif 2030 : + 54% de production d'énergie renouvelable.
- Axe 3 : vers un territoire plus attractif, c'est-à-dire saisir les opportunités ouvertes par les transitions énergétiques et climatiques pour accompagner la mutation économique, et préserver le cadre de vie.
Objectif 2030 : - 30% d'émissions de particules fines

- Axe 4 : vers un territoire plus résilient, c'est-à-dire augmenter la résilience du territoire en anticipant les risques liés au changement climatique et en renforçant les dispositifs existants.

Objectif 2030 : - 33% d'émissions de gaz à effet de serre.

Schéma de cohérence territoriale (Scot)

Après plusieurs années de travail, les élus du Comité syndical PETR de l'Alsace du Nord ont arrêté le Schéma de cohérence territoriale (Scot) mercredi 3 juillet 2024 à Soultz-sous-Forêts.

Le Scot définit le nouveau cadre de développement des 105 communes du territoire de l'Alsace du Nord, regroupées en six intercommunalités : communauté d'agglomération de Haguenau, communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de la Basse-Zorn, du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn et de l'Outre-Forêt. Il est le vecteur de l'équilibre entre croissance économique et démographique, respect de l'environnement, équité sociale et solidarité territoriale.

Le Scot intègre désormais la trajectoire du Zéro artificialisation nette (ZAN) 2050 introduite par la loi Climat et résilience du 22 août 2021, qui vise à réduire progressivement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que l'artificialisation des sols.

L'arrêt du projet de Scot ouvre une seconde phase de la procédure de la révision, comprenant la consultation des personnes publiques associées. L'enquête publique a eu lieu fin 2024. L'approbation est projetée au cours du premier semestre 2025.

2.2. Favoriser l'emploi et l'activité économique

Zone multisites de Gundershoffen : Dreieck et Hardtgarten

La ZAC est divisée en deux zones d'activités économiques aux lieux-dits Dreieck et Hardtgarten.

La vente des terrains est en cours. Malheureusement en raison du contexte économique, aucune vente n'a été réalisée en 2024. Une dizaine de rendez-vous ont eu lieu durant le 2^e semestre 2024, qui pour certains se concrétiseront par des ventes en 2025.

Les prix de vente des terrains ont été fixés comme indiqué ci-dessous :

	Prix unitaire (€ HT / m²)
SITE DREIECK	
Surface cessible (Hauteur autorisée à 12 m)	27,00 €
Surface cessible (Hauteur autorisée à 10 m)	25,00 €
SITE HARDTGAERTEN	
Surface cessible (Hauteur autorisée à 14 m)	23,00 €

Procédure avec critères objectifs de sélection des candidatures et cahier des charges à compléter par les candidats à l'acquisition en ZAC :

Cette procédure permet à la Communauté de communes de garantir la qualité des projets d'implantation dans ses zones d'activités économiques. Elle vise également à s'assurer de la conformité de ces projets ainsi qu'à la destination que la Communauté de communes souhaite assigner à ses zones d'activités économiques.

Cette procédure comporte quatre étapes :

1. L'information du candidat à l'acquisition ;
2. L'instruction du dossier de candidature ;

3. Le processus décisionnel : bureau restreint, commission économie et enfin conseil communautaire ;
4. Le contrôle des projets.

Inventaire des Zones d'Activités Économique (ZAE)

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et en application de l'article L318-8-2 du Code de l'urbanisme, la Communauté de communes a réalisé l'inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE) de son territoire sur lequel elle est compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones. Cet inventaire comporte, pour chaque ZAE, un état des unités foncières, l'identification des occupants et le taux de vacance.

Soutien à l'activité économique

Nouveau dispositif intitulé « Fonds de soutien à l'investissement immobilier pour les bâtiments relais des entreprises »

Ce fonds vise à soutenir le développement économique local, la création d'emplois et l'attractivité du territoire, dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement. Il s'adresse à toutes les entreprises, qu'il s'agisse de start-ups ou de PME, en leur proposant des avances remboursables sans intérêts versées à la société d'économie mixte ALSABAIL. Cette dernière finance les projets via le crédit-bail immobilier et assume le risque financier, tout en répercutant l'avantage des avances sur les loyers facturés aux entreprises.

Pour l'année 2024, une enveloppe de 300 000 euros est dédiée à ce dispositif.

Label Territoires d'industrie

La Communauté de communes a été labellisée Territoire d'Industrie pour la période 2023-2027, rejoignant les 21 territoires déjà reconnus dans le Grand Est. Ce label s'inscrit dans un programme national visant à soutenir l'industrie à travers des actions concrètes.

Cette reconnaissance renforce le rôle de l'industrie et offre à la Communauté de communes de nouvelles opportunités pour dynamiser son secteur industriel et contribuer à la prospérité locale.



Job Dating « Votre talent au service de l'innovation »

Le 16 mai 2024, la Communauté de communes a organisé une matinée de l'emploi à l'Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller. L'événement a rassemblé 35 entreprises proposant 150 offres d'emploi, ainsi que des opportunités en alternance et apprentissage. La manifestation a attiré 400 visiteurs.

2.3 Améliorer l'offre en logements

PIG Rénov'Habitat et PIG Soutien à l'autonomie

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Rénov'Habitat du Conseil Départemental, le bureau d'études URBAM CONSEIL a assuré des permanences régulières durant l'année 2024 au siège de la Communauté de communes les 1^e et 3^e jeudis du mois entre 16h et 17h (sur rendez-vous).

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) local est constitué de 2 sous-programmes :

- Le PIG Rénov'Habitat 67 qui est un programme d'amélioration de l'habitat privé ayant pour objectif de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité énergétique. En 2024, 8 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 22 067,00 €.
- Le PIG Soutien à l'autonomie qui est un programme dont l'objectif est le maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie. En 2024, aucun dossier n'a été déposé.

Une convention-cadre de partenariat au titre des dispositifs et programmes opérationnels pour l'habitat privé proposé par la CeA pour la période 2024 à 2029 a été approuvée lors du Conseil communautaire du 21 octobre dernier. L'objectif est de construire un projet global de revitalisation du territoire.

Dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine

Dans le cadre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (avant 1948) deux types de travaux peuvent être financés :

- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial ; une attention particulière sera portée à la réalisation de travaux respectueux de l'identité architecturale du territoire. Cette aide, plafonnée à 5 000,00€, est calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.
- soit des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial incluant des travaux d'amélioration thermique respectueuse du bâti ancien et de l'identité architecturale du territoire. Cette aide, plafonnée à 10 000,00 €, sera calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

En 2024, 3 dossiers ont été soutenus pour un montant total d'aides de 3 135,30 €.

Politique « maison alsacienne du XXe siècle » de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA)

Le Conseil communautaire a validé à l'unanimité l'adhésion à la politique « maison alsacienne du XXe siècle » de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Ce projet, rendu possible par la création d'un fonds de sauvegarde, donne accès à des subventions pour rénover le bâti traditionnel régional construit avant 1948. Les aides de la CEA sont accessibles aux propriétaires de ces habitations sans plafond de ressources. Ces derniers peuvent obtenir un financement à hauteur de 20 % sur le montant hors taxe des travaux éligibles.

Le montant maximal de l'aide, qui peut aller de 10 000 à 40 000 €, diffère selon le niveau d'engagement des collectivités. La communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a choisi d'adhérer au cofinancement des projets, portant la subvention maximale à 30 000 €. La participation de l'intercommunalité sera à minima 10 % de la subvention attribuée par la CEA, soit 3 000 € maximum par dossier.

Pour l'année 2024, 3 dépôts de dossier ont été effectués.

Mission de conseil architectural

La mission de conseil architectural pour la valorisation des patrimoines bâtis traditionnel est mutualisée avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord et 7 autres communautés de communes.

En 2024, les deux architectes conseils ont réalisé 24 conseils aux particuliers et aucuns conseils aux collectivités à l'échelle du Pays de Niederbronn-les-Bains.

France Rénov'

Le conseiller a eu 267 contacts dans le cadre du dispositif d'accompagnement France Rénov' :

- 60 rendez-vous d'information de premier niveau ;
- 174 rendez-vous approfondis et personnalisés ;
- 31 rendez-vous personnalisés pour une rénovation globale, avec visite sur site.
- 2 rendez-vous pour le réaménagement d'un petit bâtiment tertiaire.

Une campagne de thermographie a également été réalisée par le conseiller France Rénov' afin d'observer l'efficacité de l'isolation thermique des bâtiments. Cette déambulation a permis la prise de clichés visant à sensibiliser la population de la nécessité de protéger ses biens immobiliers contre les variations thermiques



En 2024, le conseiller a effectué des permanences dans les locaux de la Communauté de communes, les lundis de 14h à 17h, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Permanences uniquement sur rendez-vous.

2.4. Préserver l'environnement

Opération « Vergers Solidaires d'Alsace »

La Communauté de communes poursuit son implication dans les actions de l'opération vergers solidaires d'Alsace :

Des aides à l'achat de plants

Historiquement dédiée à reconstituer les « ceintures vertes » autour des villes et villages, la Communauté de communes a décidé, en concertation avec les associations d'arboriculteurs, d'élargir le dispositif à l'ensemble des habitants du territoire tout en revalorisant le montant des subventions versées pour l'achat de plants hautes-tiges (25 €) ou demi-tiges (20 €), dans la limite de 5 plants par foyer.

En 2024, la Communauté de communes a soutenu 68 propriétaires pour l'acquisition d'arbres pour un montant total de 4 280 €.

Par ailleurs, en 2024, la Communauté de communes a soutenu les communes de Gumbrechtshoffen et de Niederbronn-les-Bains voulant s'engager à planter des arbres fruitiers à hauteur de 255 €.

Centre de collecte de pommes

En 2024, la section arboricole de l'Association Loisirs et Culture de Gumbrechtshoffen a renouvelé la collecte de pomme de mi-septembre à mi-octobre, avec 50 tonnes de pommes récoltées sur le territoire de la Communauté de communes, soit plus du double qu'en 2023.



50 t

de pommes collectés

Elaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde

La Communauté de communes s'est dotée d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), complémentaire aux Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) déjà en place dans chaque commune. Ce dispositif vise à coordonner les moyens intercommunaux en cas de crise majeure dépassant les capacités d'une seule commune. Un exercice de simulation a été organisé pour tester l'efficacité du plan face à divers scénarios de catastrophe.

Trame verte et bleue : un programme pluriannuel d'actions

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a engagé un programme pluriannuel en faveur des trames vertes et bleues sur les territoires de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ainsi que sur celle de l'Alsace bossue.

À destination des habitants et des communes, ce programme prévoit la mise en œuvre de tout ou partie des actions suivantes :

- Plantation de haies et de vergers
- Mise en place de plantes mellifères en zone urbaine
- Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale.
- Création et/ou réhabilitation de mares.
- Animations scolaires
- Animations grand public

D'un montant global de près de 600 000 € répartis sur 3 ans, le programme est financé à hauteur de 80% par l'État (dispositif Fond Vert) et bénéficie également d'une subvention versée par la Fondation Crédit Mutuel.

En 2024, les premières actions du programme « Trame verte et bleue » ont été engagées. Des plantations de haies (champêtres, en double rang ou sous forme de bosquets) ont été réalisées dans plusieurs communes : Mietesheim,

Mertzwiller, Gundershoffen, Reichshoffen, Niederbronn-les-Bains et Rothbach.

Durant les cinq mois de cette campagne de plantation, environ 2 500 plants ont été mis en terre, sur un total de 8 060 prévus. Deux sections de ganivelles ont également été installées, notamment lors de chantiers participatifs organisés à Mertzwiller et Niederbronn-les-Bains.

Parallèlement, plusieurs réunions publiques ont été organisées pour présenter le projet de restauration des vergers de hautes-tiges situés en périphérie des villages. La distribution des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, mirabelliers et quetschiers) est programmée pour l'automne 2025.

Enfin, des actions de sensibilisation aux enjeux des trames vertes et bleues ont été proposées aux écoles primaires du territoire, en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Rivière. Ces animations pédagogiques se poursuivront tout au long de l'année 2025.

Le plan paysage de la traversée du Massif des Vosges

Par délibération du 5 juillet 2021, la Communauté de Communes s'est engagée à soutenir le plan paysage de la traversée du massif des Vosges et a porté l'action 24 intitulée « fabrication collective de lieu de rencontre dans l'espace public du village ».

Guidés et accompagnés par un paysagiste-concepteur, les habitants de 7 communes volontaires : Rothbach, Offwiller, Zinswiller, Oberbronn, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Windstein, ont été invités, lors d'ateliers, à prendre conscience des enjeux paysagers de leur commune et à contribuer, à leur échelle, à l'évolution de leur cadre de vie.

Plus de 100 personnes ont participé à l'ensemble des ateliers. Les réflexions collectives menées au cours de ces rencontres ont permis de faire émerger les grandes lignes de projets pouvant voir le jour à court ou moyen terme :

- Niederbronn-les-Bains : Parc du mini-golf – imaginons la suite.
- Oberbronn : Repenser le parc des cigognes.
- Offwiller : Un seuil pour le site du Schieweschlawe.
- Reichshoffen : Les jeunes dans les espaces communes – leurs envies.
- Rothbach : Un espace ludique pour tous.
- Windstein : Une nouvelle place centrale.
- Zinswiller : L'avenir de l'abri du Rebhof & l'îlot mairie-école.

En 2024, certains projets ont commencé à voir le jour : la commune de Windstein a démarré les travaux de création d'une place centrale et la commune de Zinswiller a augmenté la capacité de places assises à l'aire de jeux en rajoutant un ensemble table et bancs confectionné par les agents communaux ainsi que plusieurs bancs dispersés sur le terrain et dans différents lieux du village.

La Communauté de communes porte également l'action n°4. L'objectif est la sensibilisation des scolaires aux paysages et à notre influence sur leur évolution. Cette action était à destination des classes de cycle 3 (CM1, CM2). Des interventions ont été organisées avec l'association Les Piverts pour amener les élèves à porter un autre regard sur les paysages du quotidien, éveiller leur curiosité mais également faire prendre conscience de l'influence de l'homme sur son cadre de vie et sur la biodiversité.



Etude préalable au transfert de la compétence eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales

En application des lois de 2015 et 2018, les compétences en matière d'eau et d'assainissement seront obligatoirement transférées aux Communautés de communes au 1^{er} janvier 2026.

Face à cette réforme complexe aux enjeux techniques, financiers et organisationnels importants, les élus du territoire de la Communauté de communes ont engagé une réflexion approfondie, accompagnée par un cabinet spécialisé. Plusieurs scénarios ont été étudiés.

Finalement, les élus ont choisi, de manière consensuelle, de déléguer la gestion de l'eau et de l'assainissement au SDEA. Ce choix permet aussi aux élus locaux de garder une maîtrise des décisions via des commissions locales.

A compter du 1^{er} janvier 2026, le SDEA assurera la gestion de l'eau et de l'assainissement sur la quasi-totalité du territoire et les syndicats infra communautaires seront dissous. Le Syndicat des eaux d'Offwiller et environs, étant supra communautaire, continuera à exister.

Gestion des cours d'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de communes a transféré la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA). Ce partenariat a permis d'engager des actions concrètes pour améliorer l'état des cours d'eau et préserver la biodiversité aquatique, tout en protégeant les riverains contre les risques d'inondation. Ci-dessous un retour sur les travaux d'entretien réalisés en 2024 :

Entretien ponctuel des rivières :

Mertzwiller : Un peuplier de 120 cm de diamètre s'est déraciné, obstruant la Zinsel du Nord au niveau de la rue principale. Une intervention technique d'envergure a été nécessaire pour l'enlever. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Nature et Techniques pour un montant de 7 997 € TTC.

Niederbronn-les-Bains : En amont d'un moulin, une importante accumulation d'embâcles a été constatée. Le Parc d'Erstein est intervenu de manière préventive, avant les fortes pluies hivernales, pour dégager le cours d'eau. Le montant de l'intervention s'élève à 2 028 € TTC.

Reichshoffen : Une cèpée de saule s'est effondrée en travers du Falkensteinerbach, près des jardins partagés, générant un risque d'inondation en cas de crue. Le SDEA est intervenu avec une équipe en régie pour extraire l'arbre, pour un coût de 1 000 € TTC.

Reichshoffen & Zinswiller : Suite à des dégradations constatées sur des passes à poissons installées pour rétablir la continuité écologique, des actions de sensibilisation ont été menées. Deux panneaux pédagogiques ont été installés à proximité de ces ouvrages pour informer les citoyens sur leur utilité. Le montant de l'opération s'élève à 2 400 € TTC.



2.5. Renforcer le lien social

L'aide sociale légale et le RSA

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assure l'accueil des personnes en difficulté, propose un accompagnement social aux bénéficiaires du RSA et établit des demandes d'aide sociale. En 2024 : 35 demandes d'aide sociale et 18 nouveaux bénéficiaires du RSA en accompagnement social (cf. p. 30-31).

Domiciliation postale

Le CIAS propose un service de domiciliation postale pour des personnes sans domicile stable. 4 élections de domicile effectuées en 2023 étaient encore en cours en 2024 et 10 nouvelles demandes ont été déposées.

Au 31 décembre 2024, 10 domiciliations étaient en cours. 92 courriers ont été réceptionnés et 37 passages pour chercher le courrier ont été enregistrés dans ce cadre.

Cours de français

En 2024, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les cours habituels se déroulant le mardi matin ont accueilli 24 élèves divisés en deux groupes. Le cours du jeudi matin a permis aux élèves de progresser davantage et a accueilli une moyenne de 11 élèves.

Après quelques difficultés à trouver de nouveaux bénévoles et des locaux, le cours du lundi a pu reprendre temporairement à Gundershoffen durant le 1^{er} semestre. Depuis le mois d'octobre, les cours ont lieu le lundi matin à l'espace Grappelli à Mertzwiller. Ce cours permet d'accueillir une dizaine de personnes résidant à Mertzwiller et qui n'ont pas de moyens de transport.

Actions à destination des seniors

- ✓ Initiation à la tablette numérique
- ✓ Plaisir, sécurité, sérénité au volant
- ✓ D'Marche
- ✓ Hop, tous en selle
- ✓ Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir
- ✓ Rendez-vous trimestriel des aînés
- ✓ S'Babbel Eck
- ✓ Forum répit des aidants

Retrouvez le détail des actions en page 33.



Un accueil adapté pour la petite enfance

Les capacités d'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire sont les suivantes :

- Une halte-garderie à Reichshoffen : 12 places, dont deux à mi-temps (20h).
- Une micro-crèche à Gundershoffen : 12 places, dont une place à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).
- Un multi-accueil à Niederbronn-les-Bains : 24 places en accueil régulier.

- Une crèche à Mertzwiller : 20 places.
- 103 assistantes maternelles effectivement en activité (sur 113 déclarées).
- Un Relais Petite Enfance

La halte-garderie « Les Mini-pousses » de Reichshoffen et la micro-crèche « D'Sandhaasle » de Gundershoffen sont historiquement gérées en régie directe par la Communauté de communes. Depuis le 1^{er} septembre 2023, cette gestion directe s'est étendue aux établissements d'accueil du jeune enfant situés à Niederbronn-les-Bains et Mertzwiller.



Le Relais petite enfance (RPE) est animé par une animatrice à temps plein qui reçoit les parents et les assistantes maternelles. Elle organise également différentes activités, des formations à destination des assistantes maternelles, ainsi que des réunions d'informations. Le RPE enregistre les demandes d'accueil petite enfance du territoire.

Un accueil adapté pour l'Enfance

La Communauté de communes gère en gestion directe les établissements d'accueil périscolaire de :

- Gundershoffen « primaire » qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 62 enfants pour le midi et 42 pour le soir.
- Gundershoffen « maternelle » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Mertzwiller qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 72 enfants pour le midi et de 36 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains qui accueille des enfants de 6 à 11 ans avec un agrément de 80 enfants pour le midi et de 42 pour le soir.
- Niederbronn-les-Bains « maternelles » qui accueille des enfants de 3 à 6 ans avec un agrément de 30 enfants midi et soir.
- Reichshoffen *Cuirassiers* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans avec un agrément de 100 enfants à midi et de 60 le soir.
- Reichshoffen *De Leusse* qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 50 enfants, midi et de 35 le soir.
- Garderie périscolaire de Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller qui accueille des enfants de 6 à 11 ans au nombre de 50 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Dambach-Windstein qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 20 enfants, midi et soir.
- Garderie périscolaire de Offwiller-Rothbach qui accueille des enfants de 3 à 11 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.
- Garderie périscolaire de Mietesheim qui accueille des enfants de 3 à 6 ans au nombre de 30 enfants midi et soir.

Une politique d'animation socioculturelle intercommunale

La Communauté de communes a consacré en 2024 une somme de 685 000 € au fonctionnement de l'Association Réseau Animation Intercommunale et aux différentes actions d'animations mises en œuvre. Cette association gère l'animation des mercredis et des vacances scolaires, et met en œuvre une politique socioculturelle ambitieuse pour les familles. Elle propose également des activités monothématiques en soirée suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Les 30 ans de l'association Réseau Animation intercommunale

Créée en 1994, l'association Réseau Animation intercommunale est aujourd'hui un acteur majeur de l'animation socioculturelle, soutenue principalement par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Avec près de 30 salariés et de nombreuses actions, dont le festival « Mômes en Scènes », elle contribue activement au lien social local.

En complément de ce partenariat, il a paru important d'encourager les enfants et les jeunes à découvrir les spectacles Jeunes Publics proposés par les deux Relais Culturels du territoire. Aussi, la Communauté de communes verse une subvention aux coopératives scolaires pour couvrir le coût de ces spectacles.

La Communauté de communes prend également en charge les transports collectifs des élèves pour leurs activités culturelles et sportives sur le territoire (100 déplacements enregistrés en 2024).

2.6 Développer l'attractivité

Dispositif Petites villes de demain (PVD)

Le programme Petites villes de demain (PVD), lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignés par les Préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation.

Ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux. La Communauté de communes est entrée dans ce programme avec 4 communes membres : Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

La Communauté de Communes a recruté un coordinateur de la démarche PVD en février 2022

L'opération de revitalisation du territoire est un processus qui se compose en 3 phases :

- Réalisation d'un état des lieux territorial sur les thématiques du commerce, de l'habitat, du cadre de vie, de la mobilité ;
- Composition d'une stratégie de revitalisation à l'échelle intercommunale ;
- Travailler sur les projets en fonction des objectifs et échelonner une priorisation.

Cette démarche s'est conclue par la signature d'une convention d'opération de revitalisation du territoire le 20 septembre 2023 qui donne au territoire des outils spécifiques (meilleur contrôle de l'implantation des supermarchés, droit de préemption, ...) et un engagement des partenaires financiers à soutenir les projets de la Communauté de communes et des Communes.

Programme d'itinéraires cyclables

En 2022, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains était lauréate de l'appel à projets « AVELO » pour le développement de sa politique cyclable

L'ADEME (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie), à travers l'appel à projets AVELO2, a pour objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Cet appel à projets ouvre un droit à subvention sur des actions portant sur un programme proposé dans le cadre de l'appel à projets.

Ce programme volontariste s'articule en 3 axes :

Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables réalisation d'un schéma directeur cyclable :

- Définition d'une stratégie à long terme sur la politique cyclable (aménagements prioritaires, plan de communication, équipement à développer...);
 - Études pré-opérationnelles à la réalisation d'aménagement cyclable ;
- Cet axe a été réalisé en 2023.

Axe 2 : l'expérimentation de services vélo :

- Déploiement de bornes de réparation : ces bornes offrent tous les outils nécessaires à tous types de réparation installés à des points stratégiques ;

→ Axe réalisé en 2024

La Communauté de communes a installé plus de 20 bornes de réparation et de gonflage pour vélos sur l'ensemble du territoire, notamment près des gares. Ces bornes, dotées d'outils et d'une pompe, faciliteront l'usage du vélo et portent l'identité visuelle de la collectivité.



Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées

- Création et mise en œuvre d'une stratégie de communication (supports cartographiques, etc.) ;
- Ateliers de réparations pédagogiques dans les écoles pour apprendre aux écoliers à entretenir leurs vélos et signaler les dysfonctionnements ;

→ Axe réalisé en 2024

Opération Savoir rouler à vélo :

L'opération *Savoir rouler à vélo*, a été renouvelé en juin 2024 et a permis à près de 300 élèves de classes de CM1-CM2 de bénéficier d'un programme d'animations théoriques et pratiques pour les inciter à la pratique du vélo dans des conditions optimales de sécurité.



- Ateliers de sensibilisation à la mobilité pour publics seniors ou précaires (remise en selle, atelier de sensibilisation, de découverte de vélos à assistance électrique etc.) ;
- Organisation d'une fête du vélo.

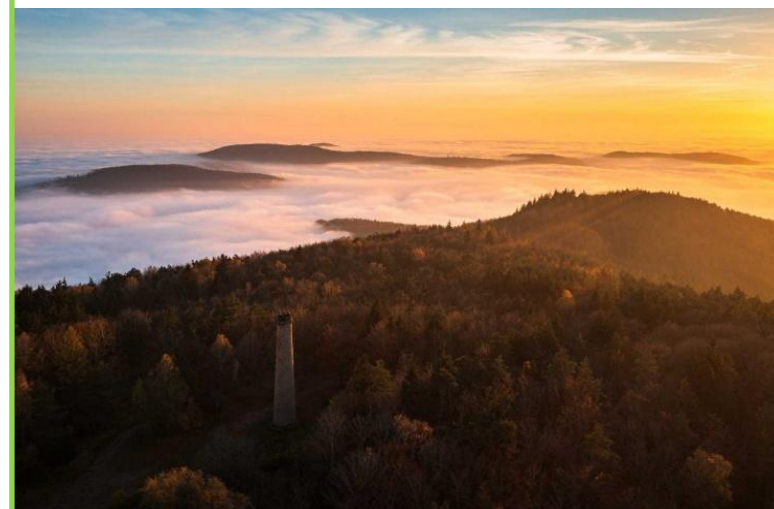
Office de tourisme intercommunautaire



Le 4 octobre 2022, le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte a élu Anne Guillier, Maire de la Ville de Niederbronn-les-Bains et Vice-présidente de la Communauté de communes, à la présidence de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte, pour une durée de trois.

Le Comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte est composé de 30 membres élus et socio-professionnels représentant les territoires du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt.

La gestion de la taxe de séjour a été transférée à l'office de tourisme intercommunautaire depuis le 1^{er} mai 2024.



ACTIVITÉ DES SERVICES

3.1 Halte-garderie « Les mini-pousses »

Taux d'occupation

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Taux d'occupation	53,04 %	48,07 %	52,65 %	52,29 %	52,29%	63,76%	57,69%
Nombre d'enfants inscrits	55	54	54	53	69	75	78

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2024

	Effectif	%
CCPN		
Dambach	2	3.64%
Oberbronn	1	1.82 %
Niederbronn-les-Bains	6	10.91 %
Gundershoffen	1	1.82 %
Reichshoffen-Nehwiller	36	65.46 %
Mertzwiller	1	1.82 %
HORS CCPN		
Schweighouse/moder	3	5.45 %
Woerth	2	3.64 %
Froeschwiller	1	1.82 %
Forstheim	1	1.82 %
Haguenau	1	1.82 %
Total	55	100 %

Stagiaires

En 2024, 5 stagiaires ont été accueillis.

3.2. Micro-crèche « D'Sandhaasle »

Taux d'occupation

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Taux d'occupation	42,75 %	59,03%	61,61 %	53,57 %	55,84 %	67,62 %	68,99 %
Nombre d'enfants inscrits	22	25	19	28	29	24	28

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2024

	Effectif	%
CCPN		
Griesbach	1	4.55 %
Gundershoffen	14	63.64 %
Gumbrechtshoffen	2	9.09 %
Niederbronn	1	4.55 %
Reichshoffen	4	18.18 %
Total	22	100 %

Stagiaires

En 2024, 9 stagiaires ont été accueillis.



3.3. Crèche « Le tipi des petits » Mertzwiller

Taux d'occupation

	2024	2023 (4 mois)	2022 (AGF)(12 mois)
Taux d'occupation	61,97 %	61,66%	62,99%
Nombre d'enfants inscrits	42	34	53

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2024

	Effectif	%
CCPN		
Mertzwiller	22	52.38 %
Mietesheim	2	4.76 %
Uttenhoffen	2	4.76 %
Gundershoffen-Eberbach	5	11.90 %
Niederbronn-les-Bains	1	2.38 %
Reichshoffen	5	11.90 %
Hors CCPN (Haguenau, La Walck)	5	11.90 %
Total	42	100 %

Stagiaires

En 2024, 9 stagiaires ont été accueillis.



Taux d'occupation

	2024	2023 (4 mois)	2022 (AGF) (12 mois)
Taux d'occupation	50,17 %	53,30%	45,54%
Nombre d'enfants inscrits	43	31	53

Répartition des enfants selon le lieu de résidence pour l'année 2024

	Effectif	%
CCPN		
Gumbrechtshoffen	1	2.33 %
Oberbronn	4	9.30 %
Gundershoffen	1	2.33 %
Niederbronn-les-Bains	22	51.16 %
Reichshoffen-Nehwiller	7	16.28 %
Hors CCPN (Reipertswiller, Haguenau, Philippsbourg, Dieffenbach-les-Woerth)	8	18.60 %
Total	43	100 %

Stagiaires

En 2024, 6 stagiaires ont été accueillis.



3.5. Relais petite enfance

Information des familles et accompagnement à la recherche d'un mode de garde

Le RPE joue un rôle central d'information et d'orientation des familles vers les différents modes d'accueil existants (individuel ou collectif). En 2024, les demandes enregistrées sont les suivantes :

- Nombre de demandes en accueil collectif : 67
- Nombre de demandes en accueil assistants maternels : 12
- Nombre de demandes périscolaire : 1

Évolution de la demande

Une forte diminution des demandes, notamment pour l'accueil individuel, est observée. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- Baisse du nombre d'assistants maternels : en 10 ans, le territoire est passé de 165 à 90 assistants maternels en activité, offrant 227 places tous âges confondus et 114 places pour les enfants scolarisés.
- Développement de l'offre privée : le territoire compte aujourd'hui 4 micro-crèches privées et 5 Maisons d'Assistants Maternels (MAM), soit 102 places.
- Préférence croissante des familles pour l'accueil collectif.

Le RPE reste néanmoins bien identifié par les familles comme un lieu ressource pour l'information sur les différents modes de garde.

Accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels

Le RPE favorise les temps d'échange et de formation professionnelle à destination des assistants maternels. Plusieurs actions ont été menées en 2024 :

Actions de sensibilisation et de formation

- Formation à la photographie pour l'exposition : *"Un autre regard sur le métier d'assistant maternel"*
- Formation : *"Favoriser la bienveillance envers les enfants et prévenir les douces violences"*
- Formation : *"Alléger sa vie de parent : soulager la charge mentale et le stress"*
- Soirée créative autour du bricolage en petite enfance

Soutien à l'accès à la formation

- *"Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien"*
- *"Parler avec un mot – un signe" (niveau 1)*

Animations et ateliers proposés

Le RPE organise de nombreux temps collectifs à destination des professionnels, des enfants et des familles : 89 ateliers ont été organisés en 2024 sur diverses thématique, musique, snoezelen, baby-gym, danse, cuisine, balade poussette...

23 assistants maternels différents, 24 parents et 106 enfants ont participé aux différents ateliers.

Actions événementielles et partenariales

Le RPE participe activement à la vie du territoire à travers plusieurs événements annuels :

- Semaine "Familles en scène" : animations parents/enfants et professionnels/enfants, participation à la journée mondiale de la trisomie 21.
- Semaine nationale de la petite enfance : organisation d'activités thématiques renforçant les liens enfants-parents-professionnels.
- Temps festifs : fête de Noël, sortie estivale...
- Participation aux Girafes Awards (3e année consécutive) pour valoriser un projet pédagogique réunissant le trio enfants-parents-professionnels.

Engagement dans la mission renforcée CAF

Le RPE s'est engagé dans la mission renforcée : « actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel » en mettant le professionnalisme de l'accueil familial en avant.

Grâce à la création du Babython, les assistants maternels ont pu voir leur profession mise en avant lors de la diffusion d'un reportage sur France 3 Télévision pour le téléthon.

Le RPE en partenariat avec les RPE du secteur Nord, va participer à la réalisation de réunions d'informations collectives sur l'exercice du métier en MAM.

Relations avec les usagers (professionnels et familles)

- **Mails** : 513 courriels concernant 81 assistants maternels et 173 courriels concernant 70 parents
- **Appels téléphoniques** : 59 appels pour 32 assistants maternels et 115 appels pour 96 parents
- **Entretiens en présentiel** : 17 entretiens avec 10 assistants maternels et 67 entretiens avec 67 parents

Fonctionnement du guichet unique

Le RPE assure également la gestion administrative des demandes de places en accueil collectif :

Nombre de commissions d'attribution de places	Familles concernées	Dossiers acceptés	Dossiers refusés	Dossiers abandonnés
4	75	60	1	14

3.4 Établissements d'accueil périscolaire

Périscolaires	Âges des enfants accueillis	Capacité théorique		Encadrement	Taux d'occupation midi	Taux d'occupation soir
		Nb d'enfants midi	Nb d'enfants soir			
Mertzwiller	6 à 11 ans	50	28	4 animateurs dont une direction dans l'encadrement	65.5%	28.5%
Niederbronn-les-Bains « primaire »	6 à 11 ans	80	56	6 animateurs et une direction hors encadrement	86.5%	48.3%
Niederbronn-les-Bains « maternelle »	3 à 6 ans	30	30	3 animateurs dont une direction dans l'encadrement	72.4%	39%
Reichshoffen <i>Cuirassiers</i>	3 à 11 ans	100	100	8 animateurs et une direction hors encadrement	81.5%	31.6%
Reichshoffen <i>De Leusse</i>	3 à 11 ans	50	50	4 animateurs dont une direction dans l'encadrement	76.3%	43.8%
Gumbrechtshoffen – Oberbronn – Zinswiller	6 à 11 ans	50	50	4 animateurs dont une direction dans l'encadrement	77.7%	23.9%
Dambach - Windstein	3 à 11 ans	20	20	2 animateurs dont une direction dans l'encadrement	47.5%	25.8%
Offwiller – Rothbach	3 à 11 ans	30	30	2 animateurs dont une direction dans l'encadrement	59.2%	15.1%
Gundershoffen primaire	6 à 11 ans	62	42	5 animateurs et une direction hors encadrement	82.8%	47.2%
Gundershoffen maternelle	3 à 6 ans	30	30	3 animateurs dont une direction dans l'encadrement	84.9%	52.3%
Mietesheim	3 à 6 ans	30	30	3 animateurs dont une direction dans l'encadrement	82.8%	35.2%



11
périscolaires



47
animateurs



786
enfants



642
familles



3.5 Le Centre intercommunal d’action sociale

3.5.1. Le Conseil d’administration

MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NOMMÉS
LEININGER Sylvia	BOTSARRON Raphaël
DUCHMANN Estelle	BEYER Marie-Louise
SCHWEIGHOEFFER Michel	WEISSENBACHER Armelle
OTT Jean-Marie	GAGNANT Laurent
KLEIN Martine	HOEHLINGER Serge
BETTINGER Patrick	JOST Claude
NICOLA Marie-Hélène	KLEIN Sylvie
REPPERT Elodie	LUCES Didier
KLEIN Pascal	SAAS Sandrine
DOMERACKI Sébastien	WOEHREL Frédéric

3.5.2 Activités et projets

Aide sociale légale

Demandes d’aide sociale légale instruites par le CIAS en 2024 : 35 (contre 38 en 2023)
Répartition par communes :

Communes	Nombre de dossiers
Dambach	1
Gundershoffen	3
Mertzwiller	9
Mietesheim	1
Niederbronn-les-Bains	8
Oberbronn	1
Reichshoffen	8
Windstein	2
Zinswiller	2

Nature des demandes :

Nature des demandes	Nombre
Obligation alimentaire	10
Demande FSL pour impayés d’énergie	9
Aide sociale aux personnes âgées (frais de séjour)	7
Aide sociale aux personnes handicapées (frais de séjour)	5
Demande FSL pour accès au logement	2
Demande FSL pour maintien dans le logement	2

Revenu de solidarité active (RSA)

Nouveaux accompagnements sociaux des bénéficiaires du RSA en 2024 : 18
Répartition par communes :

Communes	Nouveaux accompagnements
Gundershoffen	2
Mertzwiller	2
Niederbronn-les-Bains	10
Oberbronn	1
Offwiller	1
Reichshoffen	2

Fin d’accompagnement social en 2024 : 21
Répartition par communes :

Communes	Nombre de sorties du dispositif
Gundershoffen	4
Mertzwiller	3
Niederbronn-les-Bains	4
Oberbronn	1
Offwiller	1
Reichshoffen	7
Zinswiller	1



Accompagnements sociaux en cours au 31 décembre 2024 : 78
Répartition par communes :

Communes	Nombre de bénéficiaires
Gumbrechtshoffen	2
Gundershoffen	7
Mertzwiller	25
Niederbronn-les-Bains	21
Oberbronn	1
Offwiller	2
Reichshoffen	15
Rothbach	2
Windstein	2
Zinswiller	1

99 personnes ont été accompagnées par le CIAS en 2024 soit :
✓ 436 entretiens individuels et téléphoniques
✓ 137 personnes rencontrées lors d’interventions collectives

Épicerie sociale intercommunale

En 2024, 34 bénévoles ont œuvré à la Fraternelle. Afin de les remercier pour leur investissement, plusieurs actions ont été mises en œuvre tout au long de l’année.

Au total, 12 refus ont été notifiés en 2024 contre 25 en 2023. En 2023, une grande partie des refus était due au changement de règlement concernant les familles réfugiées ukrainiennes.

Finalement, ce sont 164 contrats qui ont été signés en 2024 contre 152 l’année précédente. Cela représente 125 familles différentes face à 117 en 2023.

Dans le cadre des ateliers pédagogiques, 83 ateliers collectifs ont été proposés aux bénéficiaires de l’ESI. Suite à la fusion entre La Route de la Santé et le pôle APSA, les ateliers d’activité physique n’ont pas été reconduits.

Provenance des familles par communes	Nombre d’orientations en 2023	Nombres d’orientations en 2024	Pourcentage d’orientations en 2024
Reichshoffen – Nehwiller	57	66	33.33%
Gundershoffen – Eberbach - Griesbach	53	46	23.23%
Niederbronn-les-Bains	41	42	21.21%
Mertzwiller	14	17	8.59%
Oberbronn	4	8	4.04%
Gumbrechtshoffen	8	6	3.03%
Zinswiller	4	5	2.53%
Windstein	0	4	2.02%
Offwiller	3	4	2.02%
Mietesheim	3	0	0.00%
Dambach - Neunhoffen	1	0	0.00%
Rothbach	0	0	0.00%
Uttenhoffen	0	0	0.00%
Total	188	198	100%

Partenariats et dons :

Les principaux partenaires :
Banque Alimentaire du Bas-Rhin ; Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES) ; INTERMARCHÉ – Reichshoffen ; Ferme METTLING – Preuschdorf ; Ferme Maraîchère du Windstein ; Les Jardins du Wasserloch – Rothbach ; Association PHENIX ; Boehli – Gundershoffen ; Agence du Don en Nature (ADN)
Le Gourmet d’Alsace – Dambach Neunhoffen ; Food Truck L’Envol ; Collectivité Européenne d’Alsace (CEA) ; Direction Régionale de l’Economie, de l’Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) ; Pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA).

Les dons perçus en 2024 :
L’entreprise « FINAY » de Gundershoffen a souhaité renouveler son don en faveur de l’épicerie sociale intercommunale. Le Conseil Presbytéral de Griesbach ainsi que Madame MAZNI, médecin généraliste à Gundershoffen ont également effectué deux généreux dons financiers en faveur de la Fraternelle. Ces dons ont permis l’achat de denrées alimentaires fraîches tout au long de l’année.
La Fraternelle a également pu bénéficier de nombreux dons alimentaires des particuliers (fruits et légumes, produits secs, produits d’hygiène et d’entretien, etc).

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire :

En 2024, l'ESI a participé à deux collectes alimentaires organisées au niveau national par l'ANDES et la Fédération des Banques Alimentaires. Ces opérations ont permis d'approvisionner le stock de l'ESI ainsi que celui de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin située à Illkirch.

Durant ces deux week-ends, plus de 100 bénévoles ont été mobilisés pour assurer les permanences dans les magasins, transporter les denrées et procéder au tri.

L'accompagnement vers l'emploi :

L'accompagnement vers l'emploi ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'épicerie, du CIAS et des services sociaux du territoire est depuis 2014 assurés par deux bénévoles.

En 2023, une dizaine de personnes ont pu être rencontrées dans le cadre de cet accompagnement. Toutes les personnes accompagnées ont, au minimum, pu remettre leur Curriculum Vitae à jour.

Les cours de français :

En 2024, les cours de français ont eu lieu toute l'année, sauf durant les vacances scolaires. Les cours habituels se déroulant le mardi matin ont accueilli 24 élèves divisés en deux groupes. Le cours du jeudi matin a permis aux élèves de progresser davantage et a accueilli une moyenne de 11 élèves.

Après quelques difficultés à trouver de nouveaux bénévoles et des locaux, le cours du lundi a pu reprendre temporairement à Gundershoffen durant le 1^{er} semestre. Depuis le mois d'octobre, les cours ont lieu le lundi matin à l'espace Grappelli à Mertzwiller. Ce cours permet d'accueillir une dizaine de personnes résidant à Mertzwiller et qui n'ont pas de moyens de transport. Le taux de participation s'élève à 62 % pour l'année.

Appels à projets :

Appel à projets « Culture et Solidarité »

En 2024, à la suite du succès des ateliers menés en 2023, une nouvelle série de huit ateliers a été proposée dans le cadre de l'appel à projets « Culture et Solidarité » initié par la Collectivité européenne d'Alsace. Cette seconde édition avait pour objectif de faire découvrir le patrimoine culturel du territoire à travers la photographie.

Dix participants ont ainsi exploré et immortalisé les communes de Reichshoffen, Oberbronn, Jaegerthal, ainsi que le Château du Schoeneck. Ils ont été accompagnés par Nicolas Dietrich, photographe professionnel, pour les aspects techniques et la prise de vue, et par Emmanuelle Jeannin, chargée de mission culture et patrimoine à la Communauté de communes, qui a assuré la médiation culturelle.

Une exposition réunissant 25 photographies issues des ateliers sera présentée début 2025 dans les locaux de La Fraternelle, puis itinérante dans plusieurs communes du territoire.

Appel à projets « Mieux Manger Pour Tous »

Lauréat de l'appel à projets local « Mieux Manger Pour Tous » en 2023, le CIAS a déployé en 2024 plusieurs actions concrètes en faveur d'une alimentation plus saine, locale et solidaire, dans le cadre d'un projet triennal.

- Alimentation locale et solidaire :

L'objectif principal a été de favoriser les circuits courts et de renforcer les partenariats avec les producteurs du territoire. De juin à décembre, des paniers de légumes solidaires ont été proposés aux bénéficiaires de l'épicerie, moyennant une participation de 25 % du prix réel, le reste étant couvert par la subvention. En parallèle, des ateliers culinaires ont permis de sensibiliser les participants à une alimentation équilibrée, durable et limitant le gaspillage.

- Ateliers jardin et cueillette solidaire

À l'extérieur de La Fraternelle, des ateliers « jardin » ont été animés par une professionnelle en permaculture. Les participants y ont découvert les techniques de jardinage et de compostage, tout en assurant l'entretien du jardin et la récolte des légumes tout au long de la saison. Dans une logique de valorisation des ressources locales, le CIAS a également relancé l'activité de cueillette solidaire. En 2024, près de 400 kg de pommes ont été récoltés dans des vergers mis à disposition par des particuliers. La récolte a été répartie entre les bénéficiaires de l'ESI, les épiceries solidaires partenaires et la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.



- Une démarche participative

L'implication active des bénéficiaires a été au cœur du projet. Des réunions d'échange et des questionnaires ont permis de recueillir leurs attentes, notamment sur les types de cultures souhaitées dans le jardin de l'ESI, garantissant ainsi des actions au plus près de leurs besoins.

Actions en faveur des seniors :

Initiation à la tablette numérique

En partenariat avec SOS Futur un cycle de 10 séances afin de découvrir et s'appropriier les principales fonctionnalités de la tablette numérique a été organisé du 11 janvier au 14 mars dans les locaux de l'épicerie sociale intercommunale. 11 personnes y ont participé. Suite à une forte demande de participation, un second cycle identique a été proposé du 7 octobre 2024 au 13 janvier 2025 juin. 10 nouvelles personnes y ont participé.

Et les participants de la première initiation, ont participer à un cycle de perfectionnement de 8 séances du 7 octobre au 16 décembre.

Plaisir, sécurité, sérénité au volant

En partenariat avec l'association Brain Up, un cycle de 4 séances afin d'agir et réagir efficacement au volant a été proposé du 12 mars au 2 avril à la mairie de Gumbrechtshoffen Révision et rappel des règles du code de la route, exercices pour stimuler l'attention et la perception, échanges et conseils ont été proposés. 14 personnes y ont participé.

D'Marche

Afin d'augmenter durablement son nombre de pas au quotidien, un cycle D'Marche de 3 séances a été organisé du 15 avril au 17 juin à la Mairie de Windstein. 15 personnes y ont participé. Un second cycle de 3 séances a démarré le 16 décembre à la résidence senior de Reichshoffen. Ce cycle est encore en cours. 12 personnes y participent.

Hop, tous en selle

En partenariat avec la Maison Sport Santé Alsace, un cycle de 10 séances afin de reprendre ou découvrir le vélo à assistance électrique, a été organisé du 16 avril au 2 juillet dans les locaux de l'épicerie sociale intercommunale. Bilan de santé et révision du code de la route ont complété la remise en selle progressive. 10 personnes ont participé à ce cycle.

Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir

En partenariat avec l'association Brain Up, un cycle de 6 séances de gymnastique cérébrale afin de travailler sa mémoire, a été organisé du 27 mai au 1er juillet au foyer communal de Mietesheim. 15 personnes ont participé à ce cycle.

Rendez-vous trimestriel des aînés

Dans la continuité de la « Quinzaine des aînés », les rendez-vous trimestriels des aînés ont démarré en 2024 :

- 14 mai à l'Espace Cuirassiers de Reichshoffen : Rencontre avec les gendarmes afin de renforcer les liens et sensibiliser aux risques quotidiens. 40 personnes étaient présentes.
- 11 juillet à la salle des fêtes de Gundershoffen : conférence débat « Qu'est-ce que le microbiote intestinal ? » animée par une diététicienne. 55 personnes étaient présentes.
- 22 novembre à la salle des fêtes de Zinswiller : conférence sur la prévention du cancer du sein animé par l'association SEVE et le Professeur Mathelin. 15 personnes étaient présentes.



S'Babbel Eck

Un temps de répit et d'échange autour d'un sujet et d'un moment de convivialité est proposé les 2^{èmes} mardis du mois alternativement sur le territoire de la Communauté communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, pour les aidants des personnes en situation de handicap.

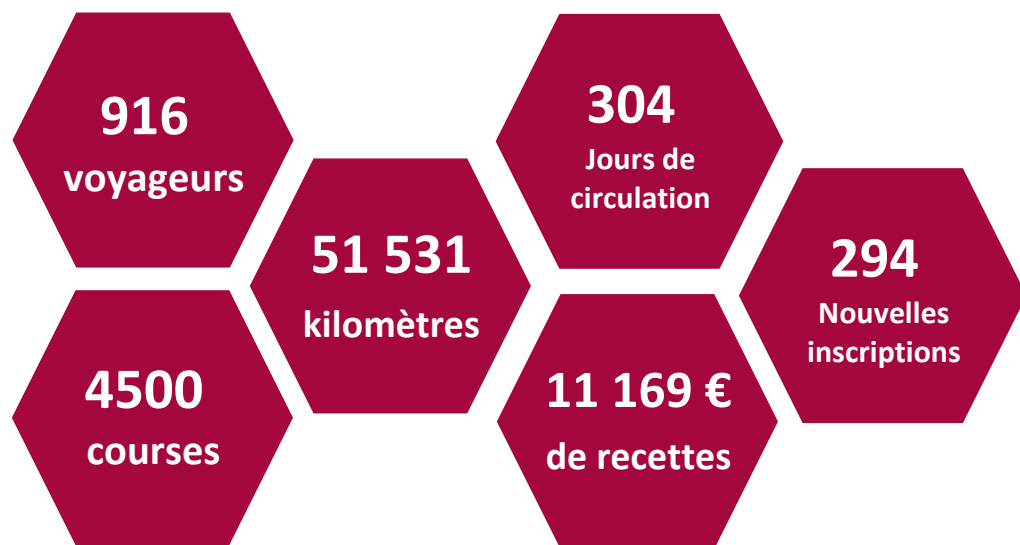
Forum répit des aidants

Au mois de septembre, un « Forum répit des aidants » a été organisé à l'Espace Cuirassiers de Reichshoffen. Cette manifestation a permis d'offrir des informations et de présenter les solutions locales aux aidants qui soutiennent quotidiennement des personnes en situation de handicap. Deux conférences ont été proposées (accès aux droits et présentation des solutions locales de répit et d'inclusion) et de nombreux professionnel présent ont fait découvrir leurs activités.

3.6 Service de transport à la demande Ti'GO

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a repris en régie la gestion du transport à la demande depuis le 27 février 2023. Le service Ti'Go fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h à 12h. Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités

En 2024, le service Ti'Go, c'est :



Le rapport d'activités détaillé du service de transport à la demande est joint en annexe.



3.7 Service commun de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports

Pour pouvoir maintenir sur le territoire le service de recueil des demandes de titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports), la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et la Ville de Niederbronn-les-Bains ont souhaité créer un service commun. Dans la continuité de la création d'un espace France Services, ce service de proximité restera accessible à la population du territoire, ainsi qu'aux citoyens extérieurs.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeport n'est plus assuré par la ville de Niederbronn-les-Bains, mais par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains qui le finance intégralement.

En 2024, le service a réalisé **6662** rendez-vous, dont :

- **2027** pour des demandes de cartes nationales d'identité ;
- **1184** pour des demandes de passeports ;
- **2077** pour des remises de cartes nationales d'identité ;
- **1374** pour des remises de passeports ;



6 662
RENDEZ-VOUS



2 077
REMISES DE CNI



1 374
REMISES DE
PASSEPORTS

3.8 Espace France services

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a obtenu la labellisation France Services le 18 juillet 2022, par arrêté préfectoral. Ce service a ouvert ses portes au siège de la Communauté de communes (5, place du Bureau central à Niederbronn-les-Bains).

Gratuit et ouvert à tous, ce service facilite l'accès de tous les citoyens aux services publics et propose un accompagnement au numérique.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi uniquement de 9h à 12h, deux agents France Services ont été spécialement formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : assurance maladie, immatriculation de véhicules, retraite, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne, cartes nationales d'identité, passeport...

En 2024, **3208** demandes ont été traitées par l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains (contre 1448 en 2023), dont :

2571 concernant les partenaires nationaux :

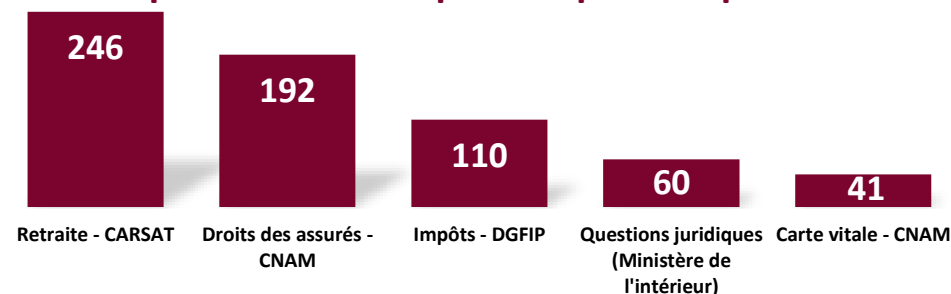
- **1254** demandes de rendez-vous directs avec un partenaire
- **1024** demandes nécessitant un accompagnement
- **228** demandes d'informations générales
- **65** demandes d'accès à un pc en libre service

637 concernant les partenaires locaux.

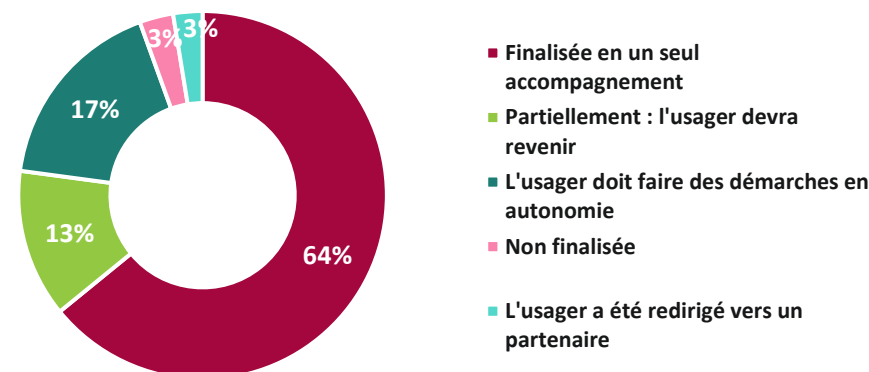
Dans le cadre de la labélisation France services, il est possible de solliciter les partenaires nationaux suivants : Assurance maladie ; Caisse d'Allocation Familiales ; Ministère de l'Intérieur - Agence Nationale des Titres Sécurisés ; France Travail ; Mutualité Sociale Agricole ; Assurance Retraite ; Finances Publiques ; CDAD – Point Justice ; ONACVG – Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

Au-delà des partenariats nationaux, la Communauté de communes a souhaité déployer des offres de services complémentaires en sollicitant les partenaires locaux suivants : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) ; Conciliateur de justice ; France Rénov' ; Service social de la CARSAT et URBAM Conseil.

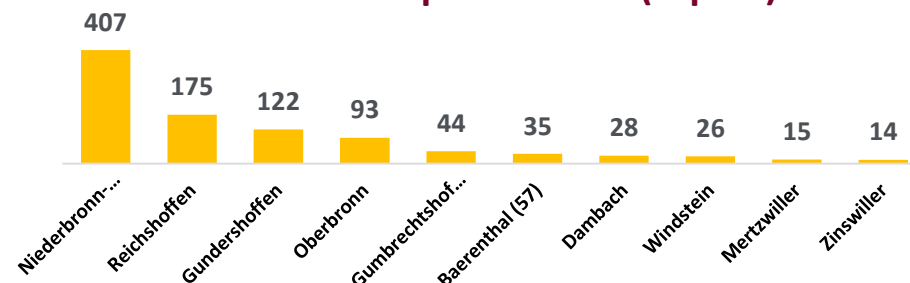
Top 5 des thématiques les plus fréquentes



Taux de finalisation des demandes



Communes de provenance (top 10)



3.9. Activités administratives

Secrétariat – comptabilité

- 817 courriers départ enregistrés (tous services confondus).
- 2388 mandats contre 2 122 en 2023 et 33 mandats d'annulation contre 36 en 2023 (budgets général et annexes).
- 5996 titres de recettes contre 4975 en 2023 et 80 titres d'annulation contre 19 en 2023 (budgets général et annexes).
- Pour le CIAS : 184 mandats contre 140 en 2023 et 1 mandat d'annulation (aucun mandat d'annulation en 2023), ainsi que 39 titres contre 45 en 2023 et 2 titres d'annulation (aucun titre d'annulation en 2023).

3.10 Communication numérique



Totems numérique extérieurs

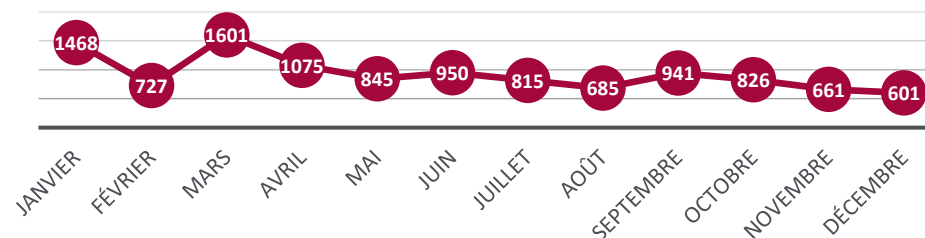
Durant le 1^{er} trimestre 2024, 17 totems interactifs extérieurs ont été installés sur l'ensemble des communes du territoire. Depuis, ils offrent un accès à un grand nombre d'informations, notamment culturelles et touristiques.

- Nombre de pages consultées : 27 398.
- Mois avec le plus de consultations : mars – avril – octobre.
- Totem le moins consulté : Reichshoffen Gare avec 1050 pages consultées.
- Totem le plus consulté : Windstein avec 3336 pages consultées.
- Rubriques les plus consultées :
 - Culture & Sport 40,63 %
 - Evènements 31,25 %
 - Restaurants & Hébergements 15,63%
 - Tourisme 9,38 %
 - Commerces & services 3,13 %

Site internet

En 2024, il y a eu **11 195** utilisateurs, contre **8 412** en 2023 et **115 000** interactions.

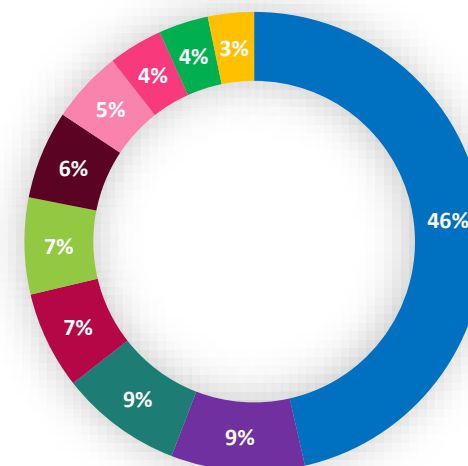
Nombre d'utilisateurs par mois



Pages les plus consultées

(% prenant en compte la totalité des pages du site internet)

- Page d'accueil
- Transport à la demande
- Offres d'emplois
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- Accueils périscolaires
- Inscription périscolaires
- Simulateur des tarifs périscolaires
- Service commun CNI & Passeport
- Mes démarches





Page LinkedIn

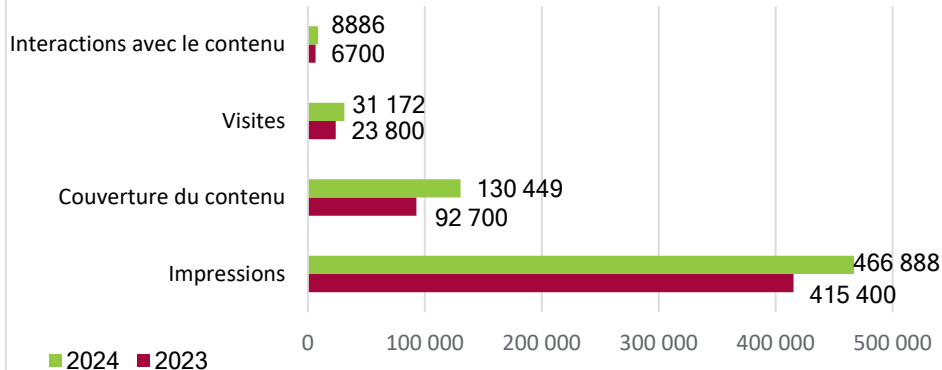
En parallèle des réseaux sociaux classiques, une page a été créée en avril 2022 sur le réseau social professionnel, LinkedIn. La Communauté de communes y partage régulièrement des offres d'emplois ou encore des actualités dans des domaines plus précis tels que la mobilité et l'environnement.



Page Facebook

Depuis la création de la page Facebook de la Communauté de communes en 2020, celle-ci ne cesse d'évoluer, elle compte actuellement 2949 followers. Elle permet de partager un maximum d'actualités et d'effectuer des retours en images sur les événements organisés par la Communauté de communes.

Évolution de la page Facebook



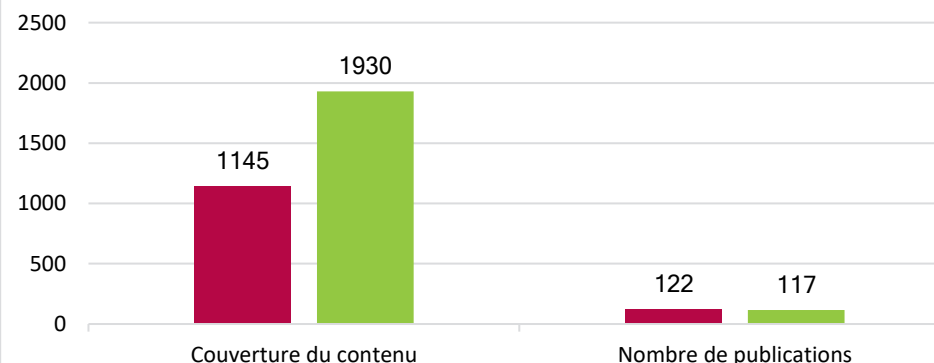
La couverture désigne le nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications sur notre page Facebook. L'impression correspond au nombre de fois qu'un contenu issu de notre page est apparu sur l'écran d'une personne.



Page Instagram

Pour compléter ses réseaux sociaux, la Communauté de communes a créée en 2021 une page Instagram **@paysdeniederbronn** qui compte 429 followers. Celle-ci permet de diffuser des photos inédites du territoire, mais également des informations pratiques. En 2024, il y a eu 117 publications sur la page @paysdeniederbronn et 1930 vues.

L'année 2024 concernant la page Instagram



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Dotations, fonds divers et réserves	10		112 619,42
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068		
Subventions d'investissement	13	13 072,73	81 769,57
Emprunts et dettes, dépôts et cautionnements	16	63 582,11	
Neutralisation et régulation d'opérations	19	76 370,35	
Immobilisations incorporelles	20	202 637,02	5 369,69
Subventions d'équipements versées	204	148 100,40	
Immobilisations corporelles	21	433 847,63	95 078,40
Immobilisations en cours	23	758 494,20	84 145,22
Neutralisation des amortissements	198	76 370,35	
Autres immobilisations financières	27		20 454,56
Opérations pour compte de tiers	45		
Amortissements des immobilisations	28		308 594,72
Opérations d'ordre	040		
Opérations d'ordre patrimoniales	041		
Total section d'investissement		1 696 104,44	708 031,58
Excédent d'investissement			93 754,82
Excédent en section d'investissement 2023 (pour mémoire)			1 194 835,89

Section de fonctionnement	Nomenclature comptable	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	1 496 251,31	
Dépenses de personnel et assimilés	012	3 232 161,03	
Autres charges de gestion courante	65	1 635 391,87	758 120,64
Charges financières	66	7 495,57	
Charges spécifiques	67	284,53	
Atténuations de produits	014	6 931 877,31	
Opération d'ordre	42		
Dotations aux amortissements et provisions	68	321 986,85	
Atténuations de charges	013		100 720,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses	70		1 165 086,37
Impôts et taxes	73		5 419 193,00
Fiscalité locale	731		3 145 685,42
Dotations, subventions et participations	74		3 642 947,89
Produits immobilisée	72		8 188,71
Autres produits de gestion courante	75		323 038,41
Produits financiers	76		33 100,00
Produits spécifiques	77		89 443,08
Reprise sur amortissements et provisions	78		
Total section de fonctionnement		13 625 448,47	13 927 402,88
Excédent de fonctionnement			5 264 298,44
Excédent en section de fonctionnement 2023 (pour mémoire)			5 376 051,14

INDEX

ADIRA : Agence de Développement d'Alsace
ALC : Association Loisirs et Culture
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
APOIN : Association Pour l'Insertion
ATIP : Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCPN : Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
CTG : Convention Territorial Globale
EMCN : Ecole de Musique du Canton de Niederbronn
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF : Etablissement Public Foncier
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESI : Epicerie Sociale Intercommunale
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
FPIC : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
FttH : Fiber to the Home
LAIPE : Lieu d'Accueil et d'Information Petite Enfance
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
OTi : Office de Tourisme intercommunautaire
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PIG Renov'Habitat : Programme d'Intérêt Général Renov'Habitat
PLPD : Programme Local de Prévention des Déchets
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PTRTE : Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
RAI : Association Réseau Animation Intercommunale
RPE : Relais Petite Enfance
RSA : Revenu de Solidarité Active
SCOTAN : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord
SIG : Système d'Information Géographique
SMICTOM : Syndicat Mixte pour le Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
SYCOPARC : Syndicat de Coopération pour le Parc naturel Régional des Vosges du Nord
TH : Taxe d'Habitation
TFB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
ZA : Zone d'Activités
ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

REVUE DE PRESSE

Toute au long de l'année 2024, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains est apparue à 40 reprises dans la presse régionale (contre 35 en 2023).

CLASSEMENT THÉMATIQUE

Date		Journal	Titre de l'article
Intercommunalité			
1	07/02/2024	DNA	Quels sont les intercommunalités les plus efficaces dans leur consommation d'espace
2	09/02/2024	DNA	La nouvelle tarification des poubelles à la pesée inquiète les habitants
3	28/02/2024	DNA	Orientations budgétaires 2024 : investissements et impôts en hausse
4	27/03/2024	DNA	Des totems interactifs pour digitaliser la ruralité
5	10/04/2024	DNA	La hausse des impôts locaux confirmée dans le budget 2024
6	18/04/2024	DNA	La nouvelle Maison de Pays ouvrira ses portes début mai
7	23/05/2024	DNA	Arrêt de la convention Apoin
8	20/07/2024	DNA	Arrêt du projet de révision du SCOT de l'Alsace du Nord
9	15/08/2024	DNA	Les gares SNCF « théâtralisées » pour harmoniser le territoire
10	14/09/2024	DNA	Aménagement du territoire : des divergences sur la direction à donner
11	05/10/2024	DNA	L'aire de grand passage au cœur d'un conflit entre deux intercommunalités
12	23/10/2024	DNA	Création d'un réseau de bibliothèques pour une labellisation
Développement économique			
13	31/05/2024	DNA	Un premier forum des métiers pour l'avenir des jeunes
14	28/11/2024	DNA	Trente commerçants d'Alsace du Nord primé par la CCI
15	04/12/2024	DNA	Toutes les associations désormais éligibles aux demandes de subvention
Environnement / Développement durable			
16	25/03/2024	DNA	Covoiturage : et si on testait gratuitement ?
17	09/04/2024	DNA	Une cinquantaine de bénévoles au rendez-vous pour ramasser les déchets

Solidarités			
18	04/02/2024	DNA	Deux dons pour l'épicerie sociale
19	30/03/2024	DNA	La communauté professionnelle territoriale de santé se mobilise en faveur du grand public
20	09/06/2024	DNA	Une rose un espoir : 75 255 euros récoltés pour lutter contre le cancer
21	23/09/2024	MAXI FLASH	Parution agenda : Forum "Répit des aidants"
22	26/09/2024	DNA	Handicap : un forum pour les aidants vendredi 27 septembre
23	05/10/2024	DNA	Handicap : le forum « Répit des aidants » a animé l'espace Cuirassiers
24	04/11/2024	MAXI FLASH	Le passeport pour manger local
25	04/12/2024	DNA	Sollicitation d'un soutien financier pour la rénovation de l'épicerie sociale
Habitat			
26	05/03/2024	DNA	Simplifier et accélérer les transactions immobilières
27	10/04/2024	DNA	Une politique de sauvegarde de la maison alsacienne
28	16/09/2024	MAXI FLASH	Parution agenda 1 : Salon Rénov'Habitat
29	23/09/2024	MAXI FLASH	Parution agenda 2 : Salon Rénov'Habitat
30	30/09/2024	MAXI FLASH	Parution agenda 3 : Salon Rénov'Habitat
31	23/10/2024	DNA	Des subventions plafonnées pour la rénovation de l'habitat
Enfance/Jeunesse			
32	23/05/2024	DNA	Le périscolaire de Gumbrechtshoffen augmente sa capacité
33	12/06/2024	DNA	Un incendie détruit le périscolaire et deux appartements
34	03/07/2024	DNA	Les tarifs des cantines scolaires vont augmenter
35	06/07/2024	DNA	Les élèves de l'école de musique dévoilent leurs talents
36	11/09/2024	DNA	Des locaux pour le périscolaire
37	30/11/2024	France 3	Reportage : babythlon
Transport			
38	04/10/2024	DNA	Du covoiturage gratuit pour les passagers au mois d'octobre
Art et Histoire			
39	13/06/2024	DNA	"Futurgence", un spectacle musical mettant en lumière le patrimoine local
40	11/09/2024	DNA	Une labellisation patrimoniale



Annexe 1 : Rapport d'activités Frances Services

Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains Comité de pilotage

Vendredi, le 24 janvier 2025



Sommaire

1. Présentation de l'Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains
2. Bilan de l'année écoulée
3. Évolution de la fréquentation depuis la labellisation
4. Le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports
5. Communications
6. Perspectives à venir
7. Temps d'échanges



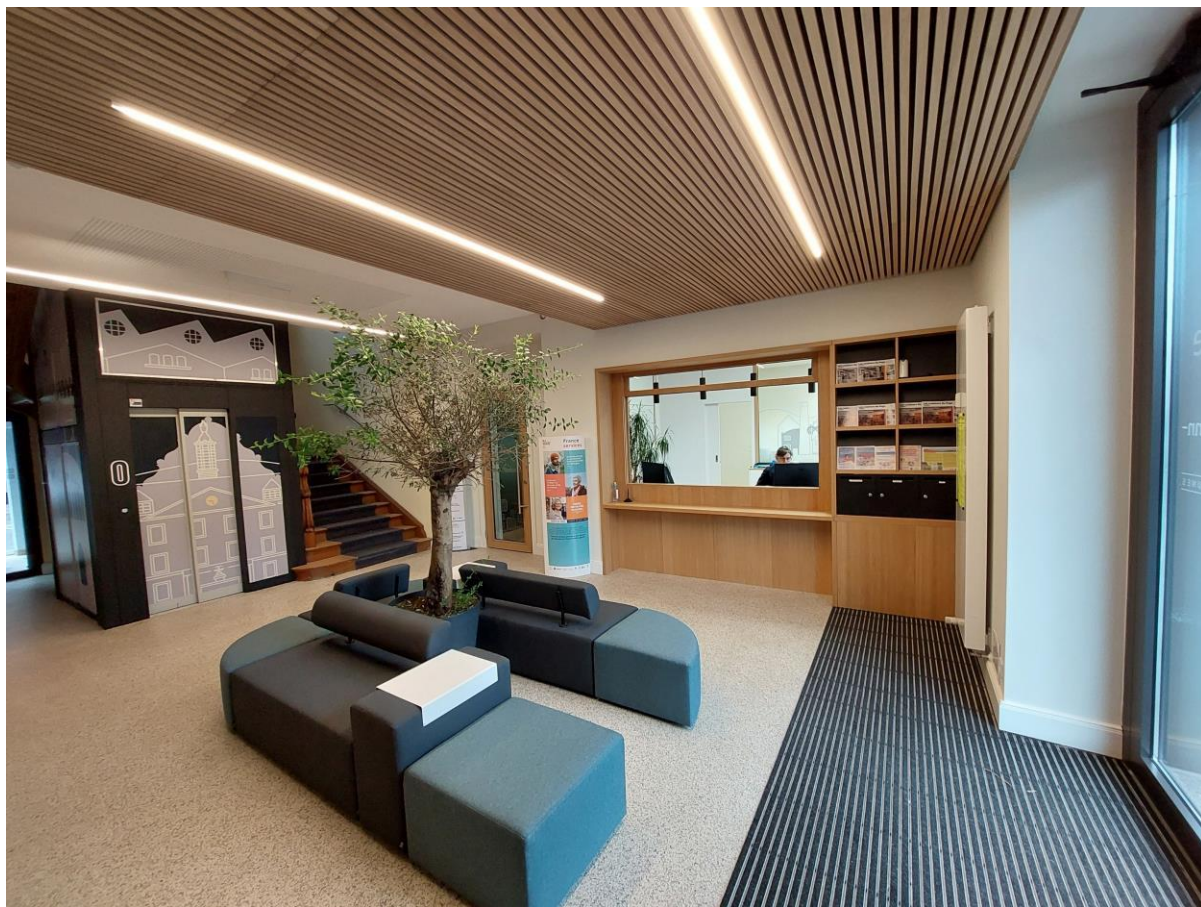
1

L'Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains



- ✓ L'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a été **labellisé par arrêté préfectoral le 18 juillet 2022.**
- ✓ Il regroupe en **un lieu unique** les principaux acteurs publics et associatifs.
- ✓ L'Espace France services est ouvert du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - mercredi uniquement de 9h à 12h.**
- ✓ **Deux agents** de la Communauté de communes ont été spécialement formés pour accueillir et accompagner les usagers dans les démarches du quotidien. En 2024, Mireille ULLMANN a intégré l'espace France services en remplacement de Mme Pauline LANDREAU.
- ✓ Un **conseiller numérique** pour accompagner les usagers dans les démarches en ligne : création d'une adresse e-mail, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne... *En cours de recrutement*





Accueil et bureau de l'Espace France services





Bureau de permanence 1



Bureau de permanence 2



Partenaires nationaux

- Assurance maladie
- Caisse d'allocations familiales
- Ministère de l'Intérieur - Agence Nationale des Titres Sécurisés
- Ministère de la transition énergétique - Agence Nationale de l'Habitat
- France Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Assurance Retraite
- Finances Publiques : permanence deux lundis par mois
- CDAD – Point Justice : permanence le dernier jeudi du mois
- URSSAF : depuis le 1^{er} janvier 2025

Convention départementale :

ONACVG – Office National des Combattants et des Victimes de Guerre : depuis le 28 mars 2024



Partenaires locaux

- **Le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)** : permanence un lundi par mois
- **Conciliateur de justice** : permanence le dernier vendredi de chaque mois
- **CRESUS** : *permanence suspendue*
- **France Rénov'** : en 2024, le conseiller était présent le lundi, mardi et jeudi
- **Service social de la CARSAT** : permanence les mardis
- **URBAM Conseil** : le 1^{er} jeudi de chaque mois
- **UTILECO** : *pas de permanences en 2024 – reprise des permanences en mars 2025.*

Les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.





Bilan de l'année 2024



Formations France Services suivies par les agents d'accueil en 2024

Formations continues – webinaires

- CARSAT : webinaire *J'ai élevé des enfants, quelle prise en compte pour ma retraite ? (janvier)*
- URSSAF : formation et webinaire ; nouveau partenaire (septembre)
- CPAM : webinaire sur le compte Améli (octobre)
- CPAM : webinaire sur le parcours maternité/naissance (novembre)
- CPAM : webinaire sur accompagnement des assurés dans le cadre de la demande de complémentaire santé solidaire (décembre)

Autres

- Formation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale : *prévention et gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil.*



Fréquentation de l'Espace France services

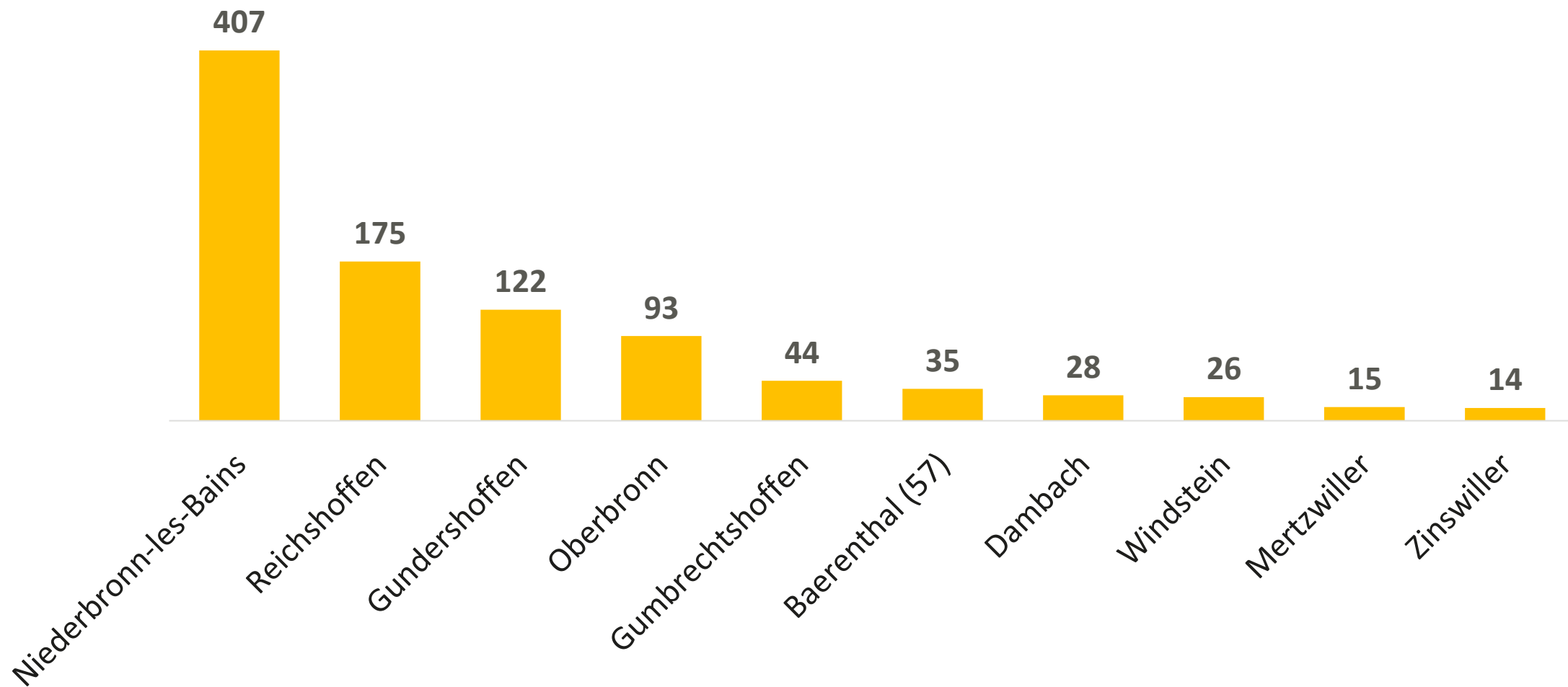
3208 demandes ont été traitées par l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains, dont :

- **2571** concernant les partenaires nationaux :
 - **1254** demandes de rendez-vous directs avec un partenaire
 - **1024** demandes nécessitant un accompagnement
 - **228** demandes d'informations générales
 - **65** demandes d'accès à un pc en libre service

- **637** concernant les partenaires locaux.



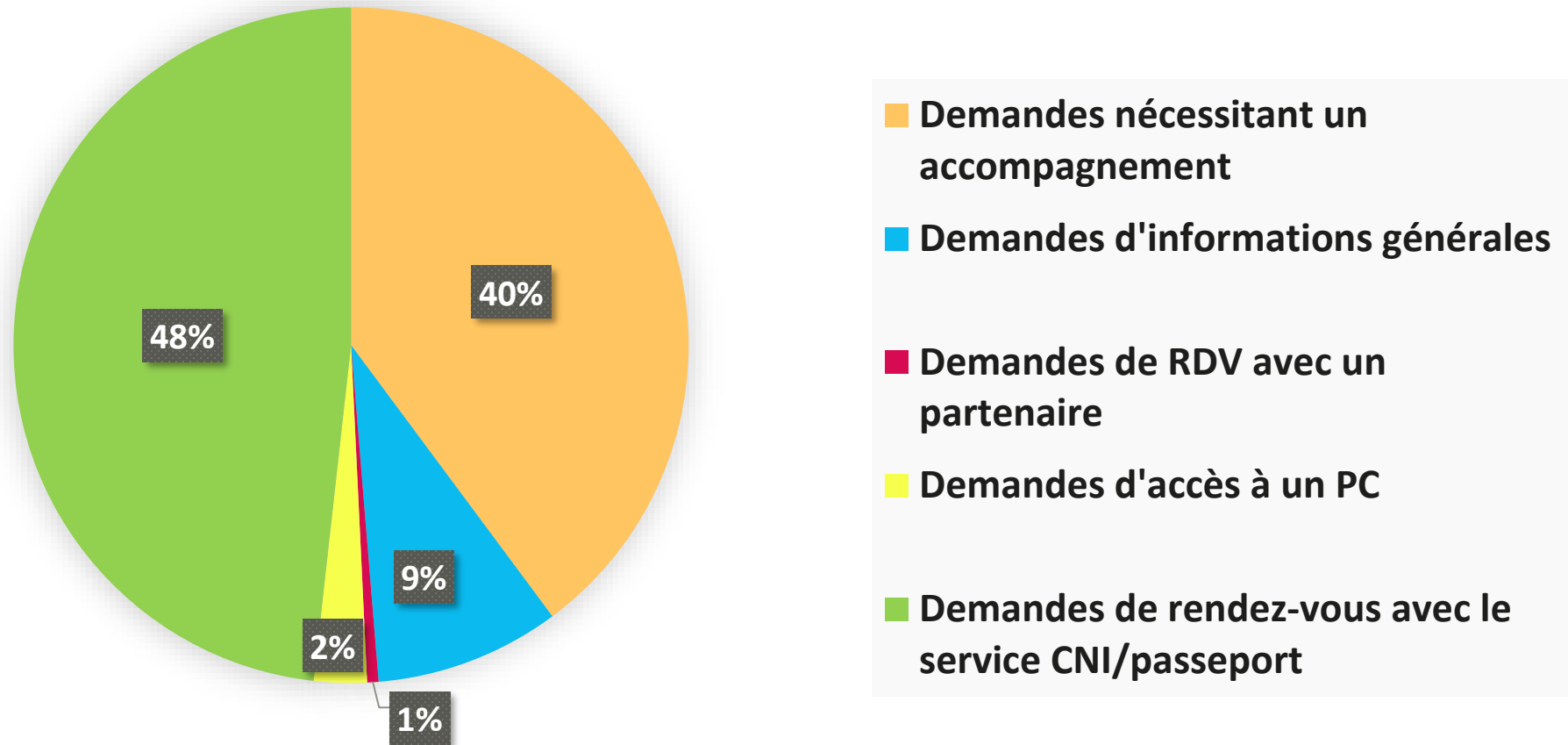
Commune de provenance (top 10)



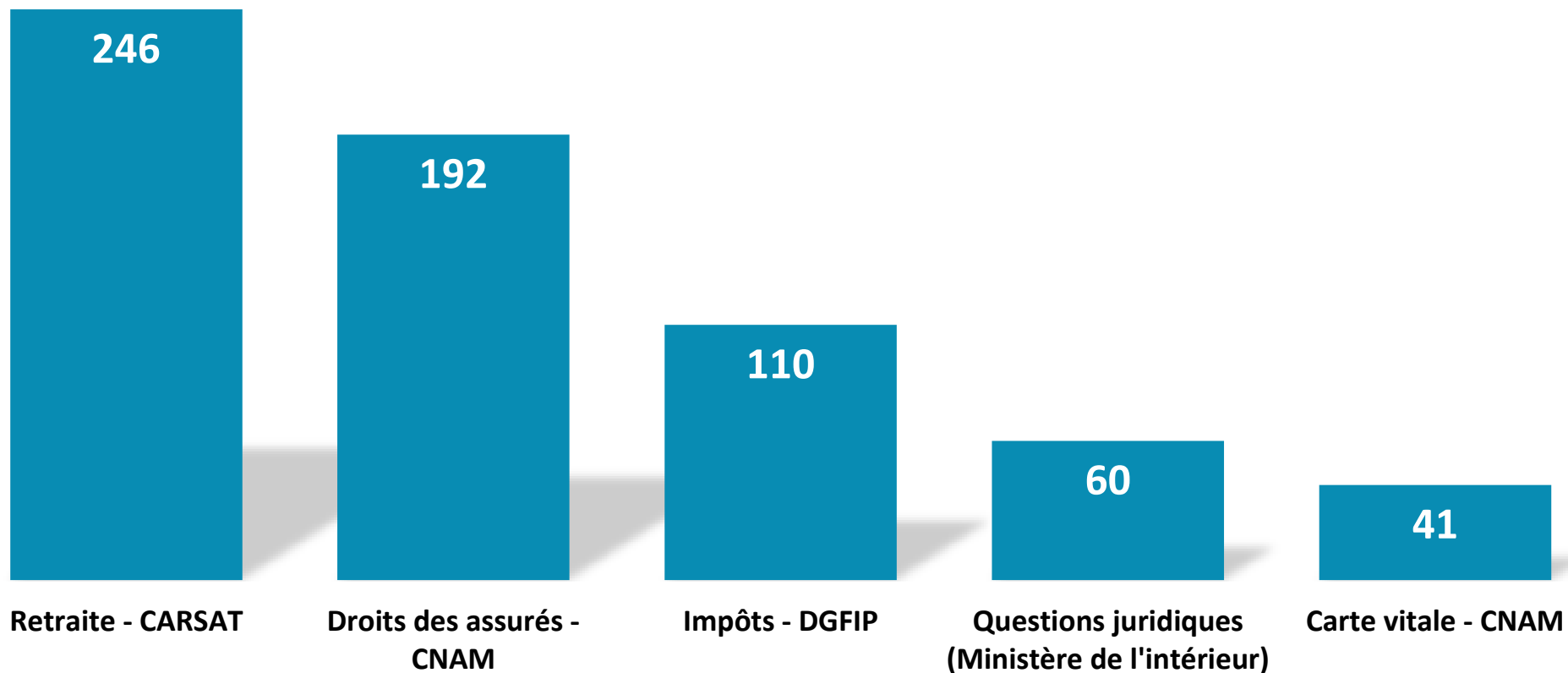
Partenaires nationaux en chiffres



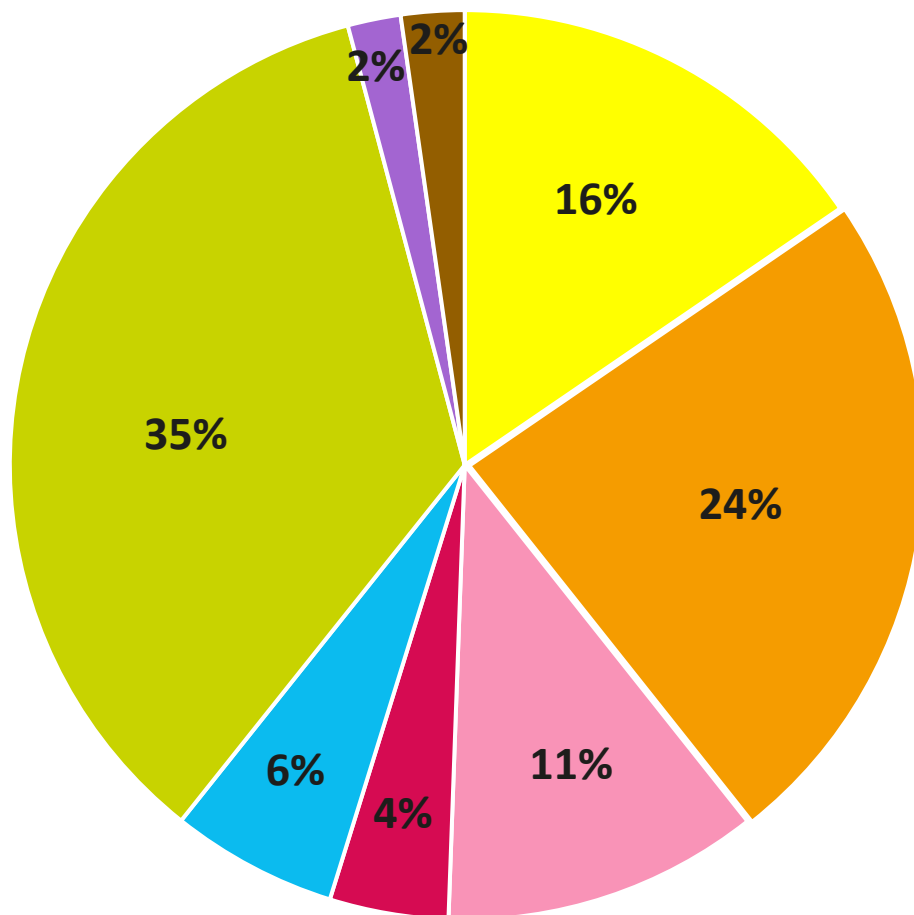
Répartition du type de demande



Top 5 des thématiques les plus fréquentes



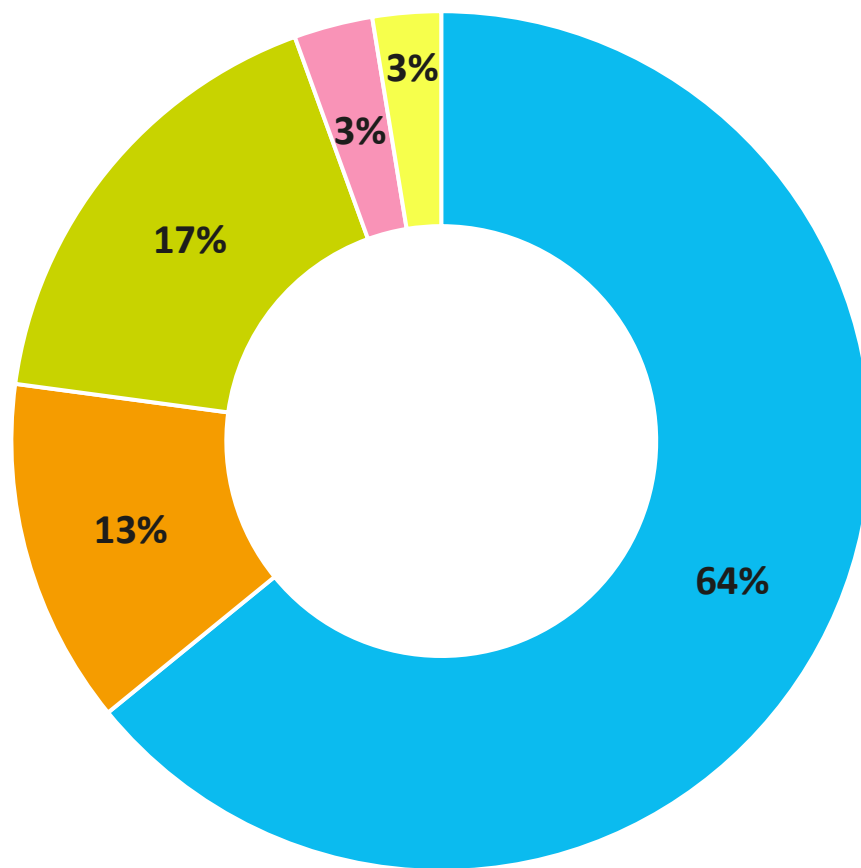
Répartition par partenaires



- Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)
- Assurance Maladie (CNAM)
- DGFIP
- CAF
- Point Justice
- Ministère de l'Intérieur (ANTS)
- France Travail
- ANAH / chèque énergie



Taux de finalisation des demandes



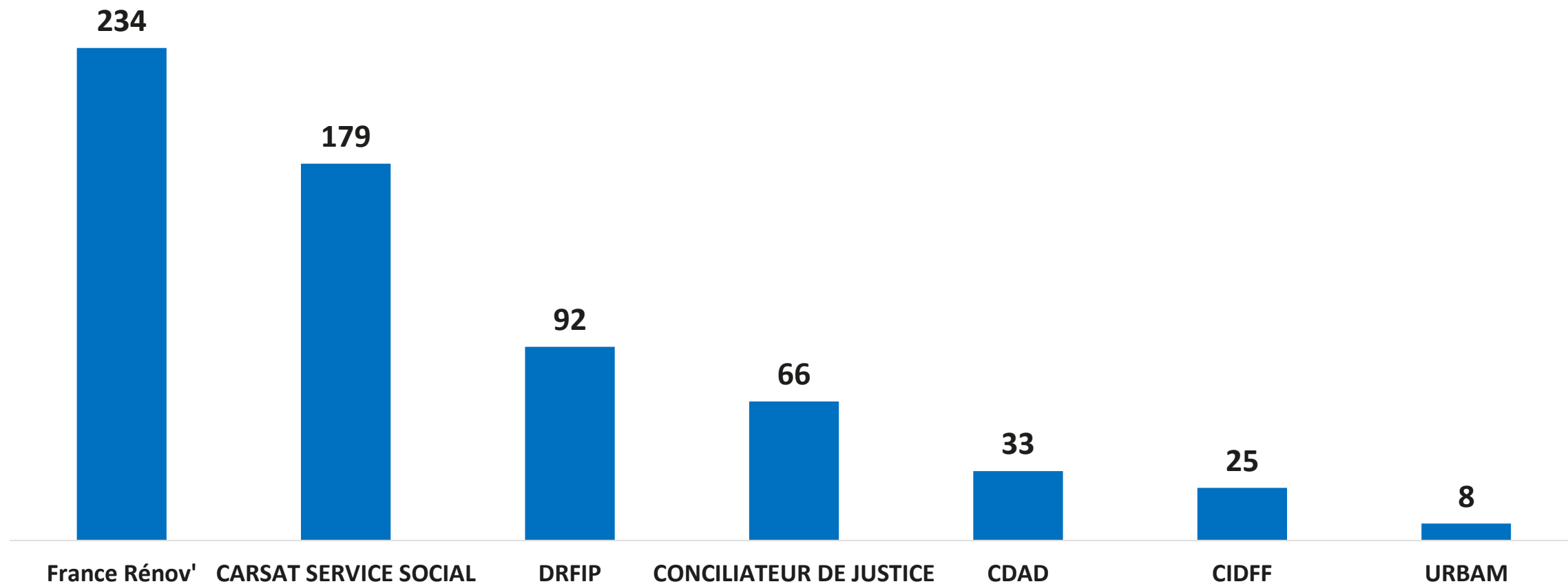
- Finalisée en un seul accompagnement
- Partiellement : l'utilisateur devra revenir
- L'utilisateur doit faire des démarches en autonomie
- Non finalisée
- L'utilisateur a été redirigé vers un partenaire



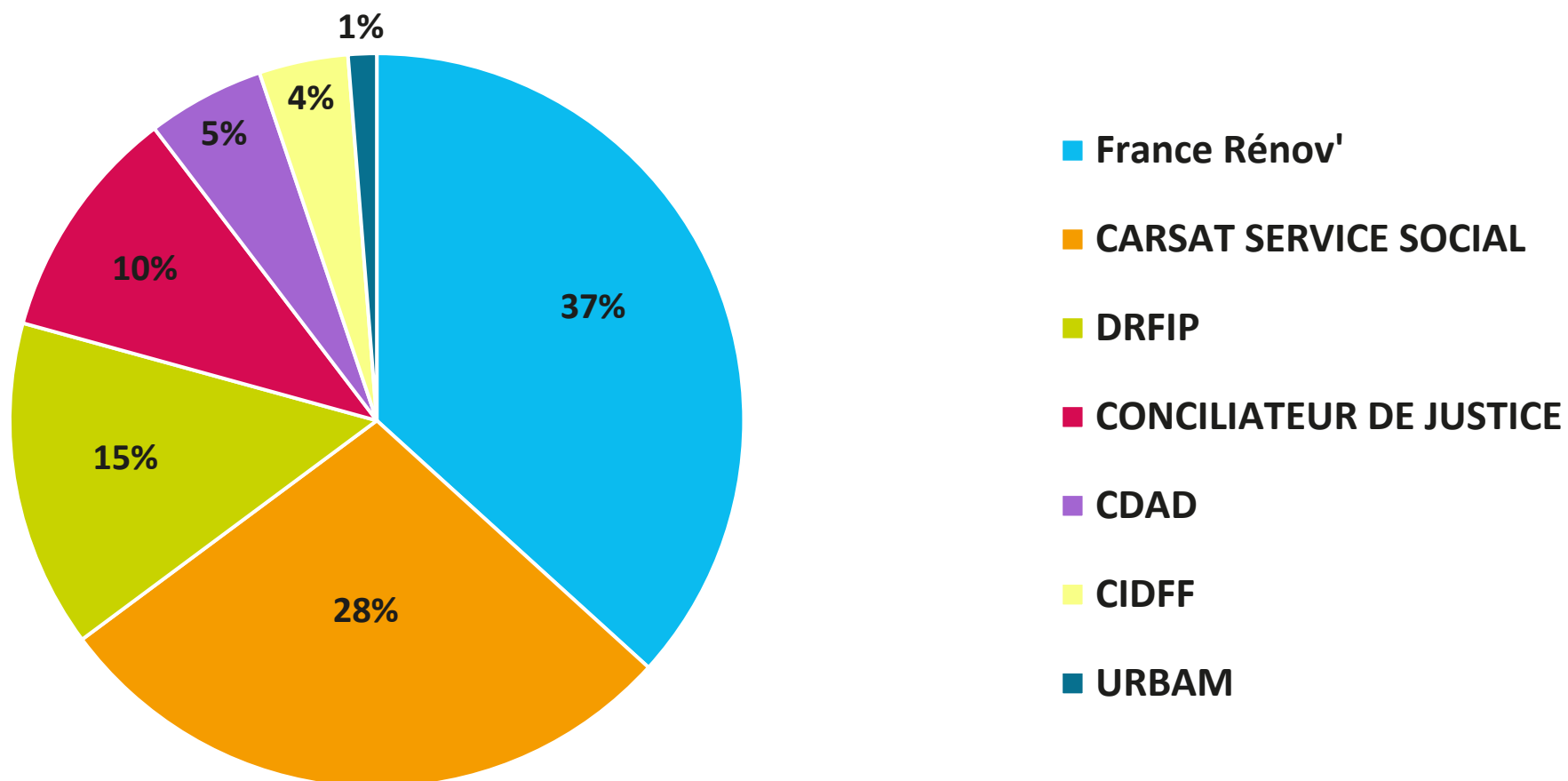
Partenaires effectuant des permanences



Partenaires locaux et nationaux : fréquentation



Répartition par partenaires

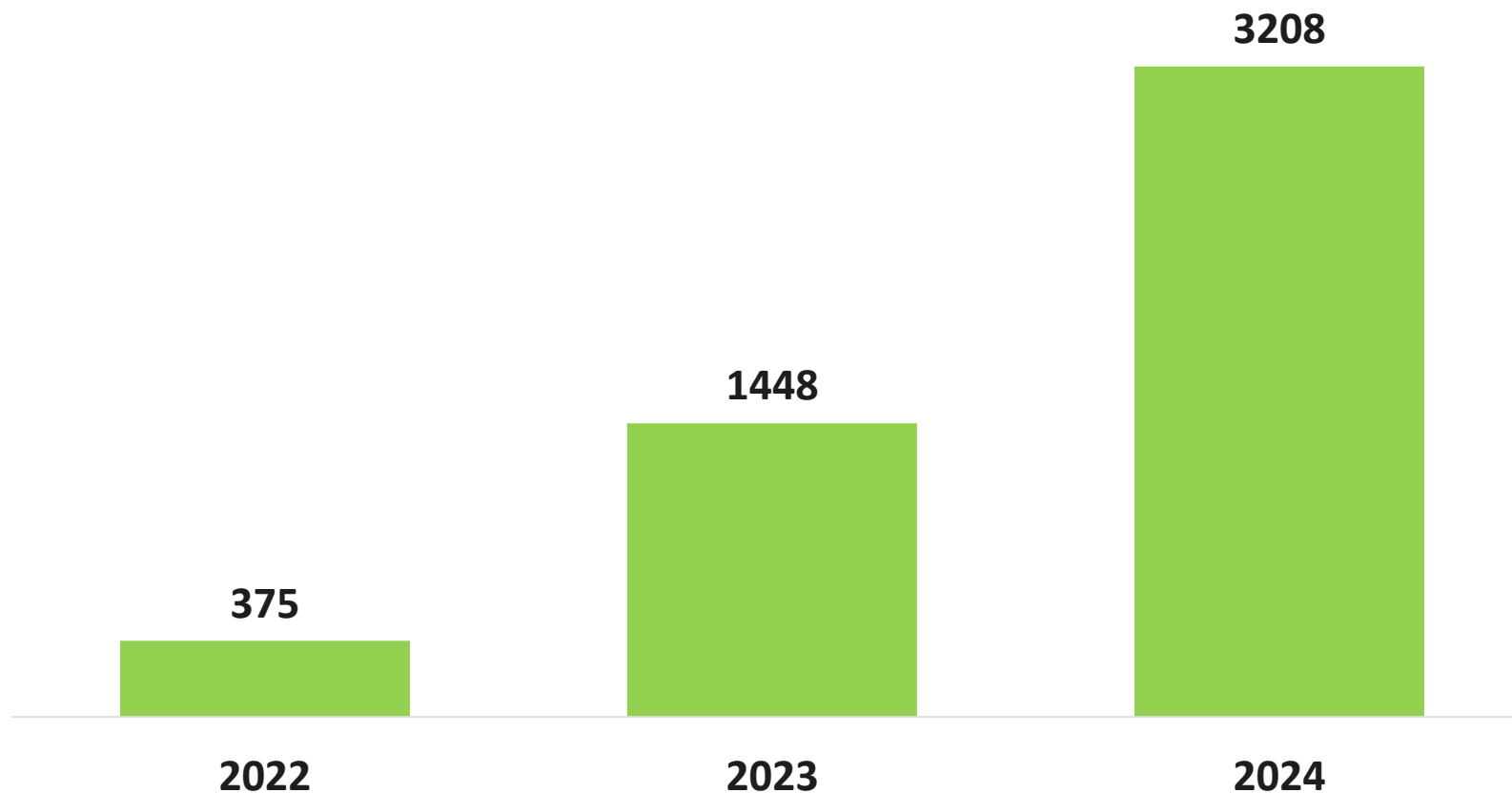




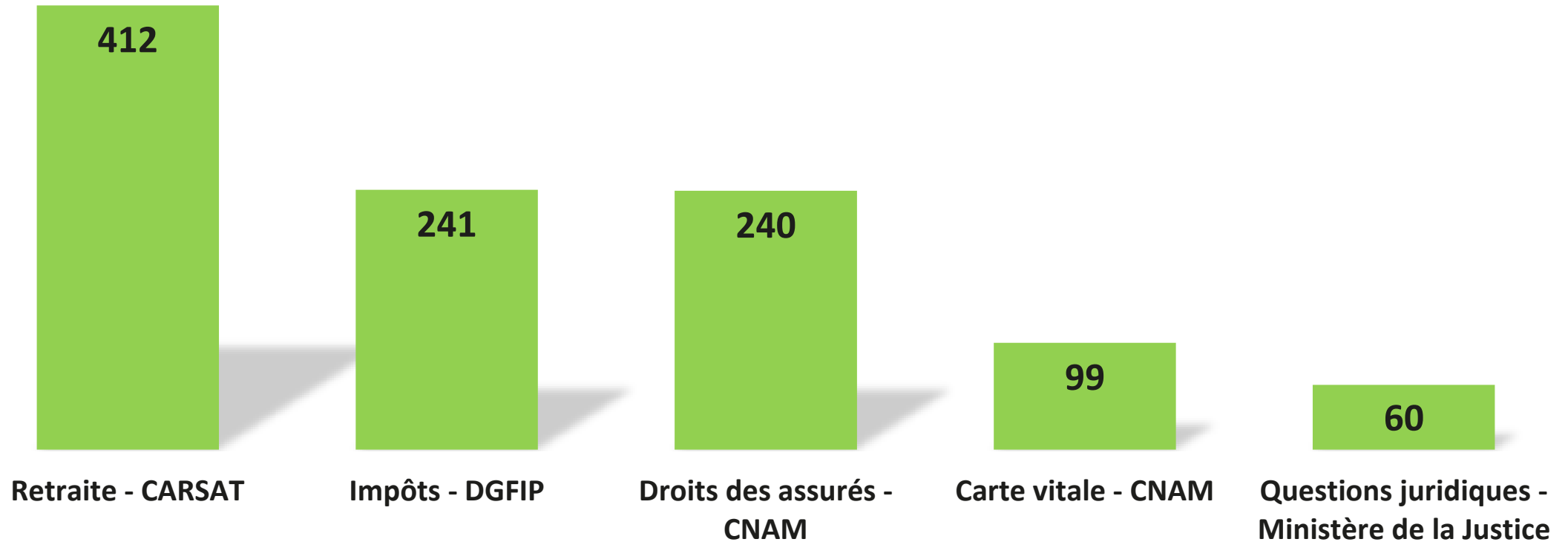
Évolution de la fréquentation depuis la labellisation



Évolution du nombre total d'accompagnements depuis la labellisation (partenaires nationaux et locaux)



Top 5 des thématiques les plus demandées



4

Service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports



Bilan de l'année 2024

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports est assuré et financé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

TITRES	Année 2024	
	DEMANDES	REMISES
CNI	2027	2077
PASSEPORTS	1184	1374
TOTAL	3211	3451

Un agent est affecté à temps plein au service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports.



5 Communications



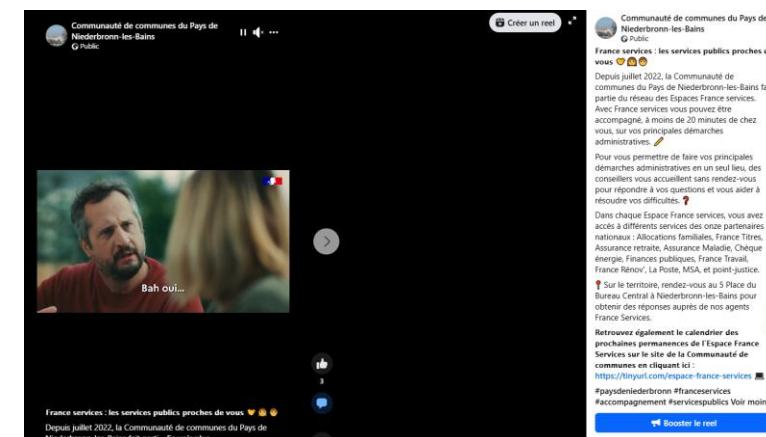
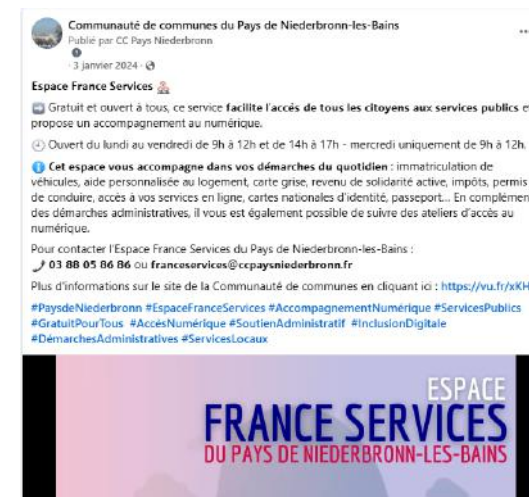
-



Campagne nationale diffusée sur les totems

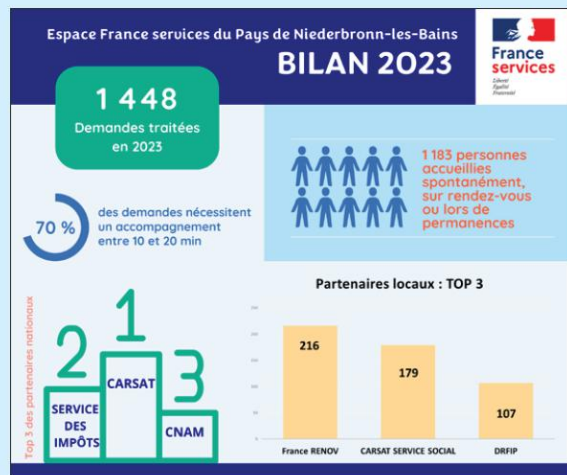


Post réseaux sociaux



Bilan de l'Espace France services

Depuis sa labellisation en juillet 2022, l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a joué un rôle fondamental dans la vie des habitants du territoire, offrant une gamme diversifiée de services publics en un seul endroit, allant du dossier de demande de retraite à la demande de carte grise.



Contact Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains :
03 88 05 86 86 ou franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Le service de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports en chiffres

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports est assuré et financé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, grâce à la création d'un service commun avec la ville de Niederbronn-les-Bains.

En 2023, le service a permis de remettre 3 899 titres.

TITRES	DEMANDES	REMISES
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	2 348	2 341
PASSEPORT	1 687	1 558
TOTAL	4 035	3 899

Comment prendre rendez-vous ?

Directement en ligne sur le site de la Communauté de communes : www.ccpaysniederbronn.fr (onglet Vivre puis Démarches) ou par téléphone au 03 88 05 86 86.

Attention ! Le jour de votre rendez-vous, il est impératif de vous munir de l'ensemble des pièces requises ainsi que d'une photographie de moins de six mois. Selon votre situation, vous trouverez la liste des pièces nécessaires sur le site de l'ANTS ou sur www.service-public.fr. Dans certains cas, l'achat d'un timbre dématérialisé sera nécessaire.



Extrait de la page Service à la population du magazine n°48 de juin 2024.

Extrait de la page Service à la population du magazine n° 47 de mars 2024.

MaPrimeRénov' Ce qui a changé depuis le 15 mai 2024

Depuis le 15 mai, l'accès à MaPrimeRénov' est simplifié pour tous les propriétaires dans le cadre de la rénovation par geste* pour soutenir la dynamique de rénovation des logements. Il est désormais possible de déposer son dossier pour bénéficier de conditions plus avantageuses.

Les mesures de simplification comprennent, jusqu'au 31 décembre 2024 :

- La prolongation de la possibilité de bénéficier de MaPrimeRénov' par geste, quelle que soit l'étiquette énergétique de son logement, et la suppression de l'exigence de diagnostic de performance énergétique (DPE).
- La réouverture de la possibilité de bénéficier de MaPrimeRénov' pour les travaux prévoyant un seul geste d'isolation.

Pour accélérer la transition énergétique des logements, ces aménagements vont faciliter le recours en permettant aux ménages de s'inscrire dans le parcours de rénovation de leur choix :

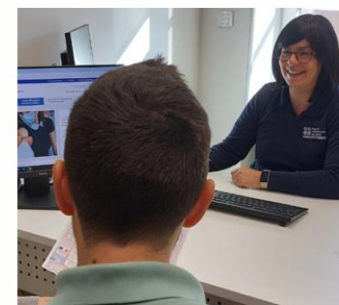
- Un parcours accompagné pour les rénovations d'ampleur, dont les modalités ne sont pas modifiées,
- Un parcours non accompagné pour les rénovations par gestes, dont les modalités sont simplifiées.

Tous les propriétaires et co-propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location, peuvent bénéficier de MaPrimeRénov'. Ils sont donc invités à saisir cette opportunité dès maintenant en se rapprochant de France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, pour rénover leur logement afin de le rendre plus confortable, moins énergivore et plus durable.

* Dans le cadre d'une seule action de rénovation.

Des locaux réhabilités pour l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains

Les agents de l'espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains vous accueillent désormais au rez-de-chaussée de la Maison de Pays, située place du Bureau Central à Niederbronn-les-Bains, dans des locaux nouvellement aménagés. Un espace dédié aux permanences France services y a été créé. Cet espace moderne et fonctionnel est conçu pour offrir un accueil de qualité et un accompagnement personnalisé aux usagers. Vous y trouverez des agents France services à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives et vous orienter vers les services adaptés à vos besoins.



Calendrier des prochaines permanences de l'espace France Services

- **Centre d'information sur le droit des femmes et des familles** : le 22 juillet 2024.
Sur rendez-vous au 03 88 32 03 22.
- **Cresus** :
Uniquement sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Conciliateur de justice** :
le 28 juin et 26 juillet 2024 de 9h à 12h.
Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Finances publiques - Impôts** :
les 1^{er}, 15 et 29 juillet 2024.
Sur rendez-vous depuis votre espace personnel (www.impots.gouv.fr).
- **France Rénov'** : tous les lundis de 14h à 17h, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Point Justice** : le 27 juin 2024.
Sur rendez-vous au 30 39.
- **Service social de la Carsat** :
tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Sur rendez-vous au 36 46.
- **Urbam Conseil** :
le 4 juillet 2024 de 16h à 17h.
Sur rendez-vous au 03 29 64 05 90.

Attention : toutes les permanences de l'espace France Services s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central - 67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. 03 88 05 86 86 - Courriel : franceservices@ccpaysniederbronn.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le mercredi après-midi



**Calendrier des prochaines permanences de l'espace
France Services**

- **Cresus :**
Uniquement sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Conciliateur de Justice :**
le 25 octobre et 22 novembre 2024 de 9h à 12h.
Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Finances publiques – Impôts :**
le 7 et 21 octobre, le 4 et 18 novembre 2024
l'après-midi. Sur rendez-vous depuis votre espace
personnel (www.impots.gouv.fr).
- **France Rénov' :**
tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à
17h. Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86.
- **Point Justice :**
le 31 octobre et 28 novembre 2024 de 14h à 17h.
Sur rendez-vous au 30 39.
- **Service social de la Carsat :**
tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Sur rendez-vous au 36 46.
- **Urbam Conseil :**
le 3 octobre et 7 novembre 2024 de 16h à 17h.
Sur rendez-vous au 03 29 64 05 90.

Attention : si vous souhaitez profiter de ces services,
un rendez-vous est obligatoire !



**Espace France services du Pays
de Niederbronn-les-Bains**
5 Place du Bureau Central
67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. **03 88 05 86 86**

Courriel : franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h - Fermé le mercredi après-midi

Présentation du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles



Le CIDFF du Bas-Rhin est une association dont les objectifs principaux sont de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles. L'association, présente sur le territoire depuis près de 50 ans,

propose des permanences mensuelles d'accès aux droits à la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Les prochaines dates sont les suivantes :

- **28 octobre (après-midi)**
- **25 novembre (après-midi) :** binôme juriste + travailleuse sociale pour les aidants(e)s familiaux.

Le 25 novembre, une travailleuse sociale et une juriste accueilleront spécifiquement les proches aidant-e-s dans leurs démarches liées aux droits des majeurs protégés (mise en place de mesures de tutelle, curatelle, habilitation familiale, soutien à l'aidance).

**Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil
au 03 88 32 03 22.**



Le bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE)

Proche de chez vous, le BAIE s'adresse aux femmes, quel que soit leur statut, pour toute question relative à l'emploi, la formation ou la création d'entreprise, dans le cadre d'un accompagnement individualisé et personnalisé.

Une permanence est proposée à Ingwiller, le vendredi matin, tous les 15 jours des semaines impaires, à l'Escal - 24 rue de la Gare.

Contact :
Anne SEEWALD,
Conseillère en insertion socio-professionnelle
aseewald@cidff67.fr
06 58 73 88 94 / 03 88 32 03 22

Extrait de la page *Service à la population* du magazine n°50 de novembre 2024.

Extrait de la page *Service à la population* du magazine n°49 de septembre 2024.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Espace France services du Pays de
Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi

ESPACE FRANCE SERVICES

NOUVEAU PARTENAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2025 :

Urssaf, un soutien de proximité pour les particuliers employeurs et auto-entrepreneurs

Le 23 avril, le Premier Ministre Gabriel Attal, accompagné de Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la fonction publique, a officialisé le partenariat entre l'Urssaf et le réseau des maisons France Services. À partir du 1^{er} janvier 2025, les particuliers employeurs ainsi que les auto-entrepreneurs pourront bénéficier d'une aide de proximité dans leurs démarches Urssaf dans plus de 2 700 guichets répartis sur tout le territoire. Ce dispositif a pour objectif de simplifier l'accès aux services de l'Urssaf et d'offrir un accompagnement humain pour les démarches administratives.

En rejoignant France Services, l'Urssaf renforce sa mission de service public et son approche « d'aller-vers », facilitant les démarches pour les publics éloignés ou en difficulté face aux services en ligne. Les agents France Services seront ainsi formés par l'Urssaf pour fournir un premier niveau de réponse et guider les usagers. Ils pourront :

- Aider les particuliers employeurs et leurs salariés à créer un compte en ligne, télécharger des bulletins de paie et même bénéficier de services comme le versement direct de rémunération avec « Cesu+ » et « Pajemploi+ ».
- Accompagner les auto-entrepreneurs pour déclarer leur chiffre d'affaires ou demander des attestations.

Office national des combattants et des victimes de guerre

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) du Bas-Rhin, basé à Strasbourg, propose des services de proximité pour soutenir les anciens combattants, les victimes de guerre et leurs familles. Ses missions couvrent un large éventail de services, incluant l'accompagnement administratif, social et juridique.

Les principales missions de l'ONACVG du Bas-Rhin incluent :

- **l'accompagnement administratif :** soutien dans les démarches pour accéder aux droits, aides et pensions spécifiques.
- **l'aide sociale et financière :** orientation vers les dispositifs d'aides adaptés, accompagnement des demandes de subventions et allocations.
- **le soutien juridique :** information sur les droits et devoirs des ressortissants, ainsi que des conseils sur les démarches administratives et juridiques.

Pour toute demande ou pour un rendez-vous, l'ONACVG du Bas-Rhin est à votre disposition au 03 88 76 81 05, ou directement à son bureau, situé 14 rue du Maréchal Juin à Strasbourg.

Calendrier des prochaines permanences de l'Espace France Services

Conciliateur de justice :

les **24 janvier, 28 février** et **28 mars 2025** de 9h à 12h
• Sur rendez-vous au 03 88 05 86 86

Finances publiques – Impôts :

les **13 et 27 janvier ; 10 et 24 février ; 10 et 24 mars 2025 l'après-midi**
• Sur rendez-vous depuis votre espace personnel (www.impots.gouv.fr).

Certaines dates de permanence n'étant pas encore fixées, elles seront communiquées sur le site internet de la Communauté de communes prochainement.

Attention, les permanences sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Journées France services 2024 :
affiche et réseaux sociaux

**France
services**

Journées France services

**Du 7 au 19
octobre
2024**



Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central – 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Téléphone : 03 88 05 86 86
Mail : franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Venez à la rencontre des agents France Services,
différentes thématiques seront présentées.

Assurance maladie
Les services de la
CPAM (créer un
compte Améli, obtenir
une attestation, ...)

Assurance retraite
Les différentes étapes
de la demande de
retraite.

France connect
Accéder facilement
aux services publics
en ligne.

France Rénov'
Les aides existantes en
matière de rénovation
de l'habitat.
(sur RDV uniquement)

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Pays de
Niederbronn-
les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Communauté de communes du
Pays de Niederbronn-les-Bains**
Publié par CC Pays Niederbronn
· 3 octobre 2024 ·

[Journées France services]

L'Agence nationale de la cohésion des territoires, pilote du réseau national des plus de 2 750 France services, organise la 4^e édition des Journées France services du 7 au 19 octobre 2024.

Ces journées sont l'occasion de faire connaître le programme à l'échelle locale et l'étendu du bouquet de services.

Que vous ayez une question ponctuelle ou besoin d'un accompagnement plus approfondi, c'est l'occasion idéale de rencontrer les agents de l... En voir plus

Modifier Booster la publication

2

Commenter en tant que Communauté...

**France
services**

Journées France services

**Du 7 au 19
octobre
2024**



Espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains
5 Place du Bureau Central – 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Téléphone : 03 88 05 86 86
Mail : franceservices@ccpaysniederbronn.fr

Venez à la rencontre des agents France Services,
différentes thématiques seront présentées.

Assurance maladie
Les services de la
CPAM (créer un
compte Améli, obtenir
une attestation, ...)

Assurance retraite
Les différentes étapes
de la demande de
retraite.

France connect
Accéder facilement
aux services publics
en ligne.

France Rénov'
Les aides existantes en
matière de rénovation
de l'habitat.
(sur RDV uniquement)

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Pays de
Niederbronn-
les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





Perspectives



- Développer l'Espace France services, notamment en recherchant de nouveaux partenariats locaux.
- Proposer des ateliers sur différentes thématiques.
- Renforcer les échanges entre les partenaires et les agents France services.
- Se former davantage pour proposer un accompagnement de qualité.
- S'engager dans le programme *Services Publics +*





Temps d'échanges





Annexe 2 : Rapport d'activités TI'GO

Service de transport à la demande Ti'Go RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2024





Ce rapport d'activité présente le **bilan de l'année 2024** pour l'exploitation du service de transport à la demande.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les résultats de la régie, tant au niveau commercial qu'économique.

Il est aussi un moyen de mettre en œuvre les leviers d'actions complémentaires aux actions menées quotidiennement dont la finalité est la recherche permanente du meilleur fonctionnement du TAD. L'objectif restant de répondre au mieux aux exigences de qualité de service.



Sommaire

1. Présentation du service de transport à la demande Ti'Go
2. Chiffres clés du service
3. Communication
4. Biens matériels et moyens humains
5. Gouvernance
6. Bilan financier



1

Présentation du service de transport à la demande Ti'Go



Ti'Go est le service de transport à la demande (TAD) sur les 13 communes de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Le bassin de vie desservi par le service Ti'Go comprend près de 24 000 habitants.

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a repris en régie la gestion du transport à la demande **depuis le 27 février 2023.**

Desservir chaque commune à la demande, en porte à porte, et proposer une offre de mobilité en milieu rural, voilà l'objectif de l'offre de mobilité mise en place au quotidien par le service Ti'Go.



- Le service Ti'Go fonctionne du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h à 12h.** Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités.
- Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi après-midi. Pour être prise en compte, la réservation doit être effectuée la veille du déplacement.
- Les réservations peuvent aussi se faire par internet ou via l'application mobile 24h/24 et 7j/7 jusqu'à 2h avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles). Il est également possible d'annuler sa réservation.

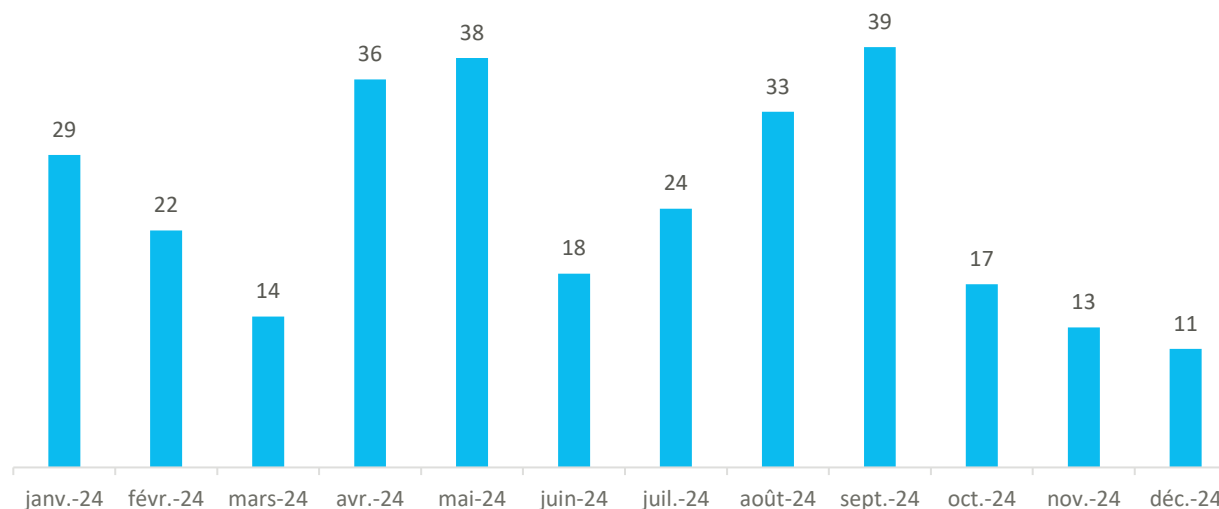


2 Chiffres clés du service



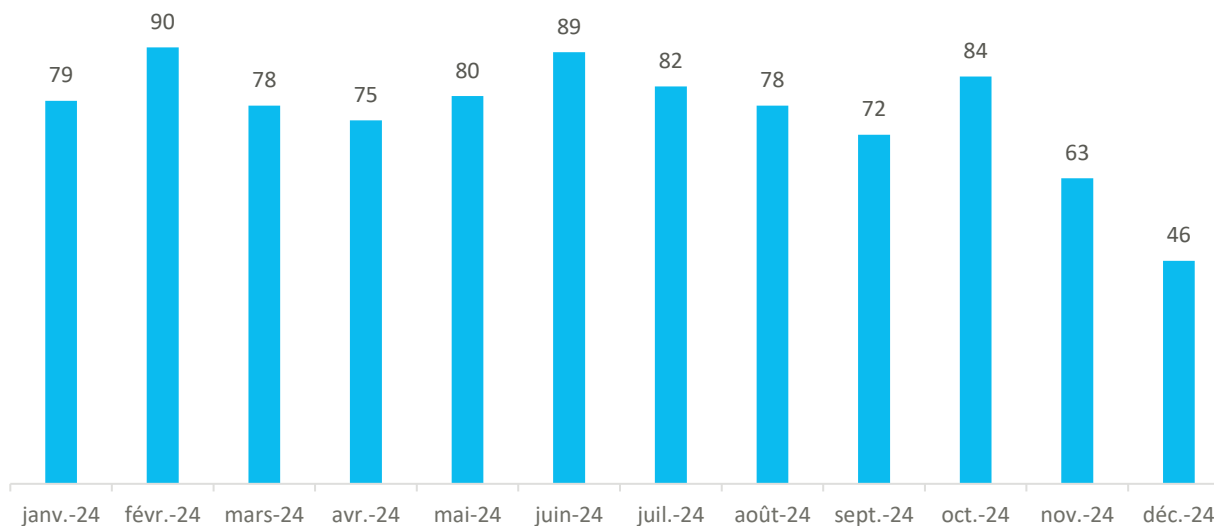
Fréquentation et usage du service Ti'Go : inscriptions

Sur l'année 2024, le service Ti'Go a enregistré **294 inscriptions**, selon la répartition suivante :



Fréquentation et usage du service Ti'Go : voyageurs

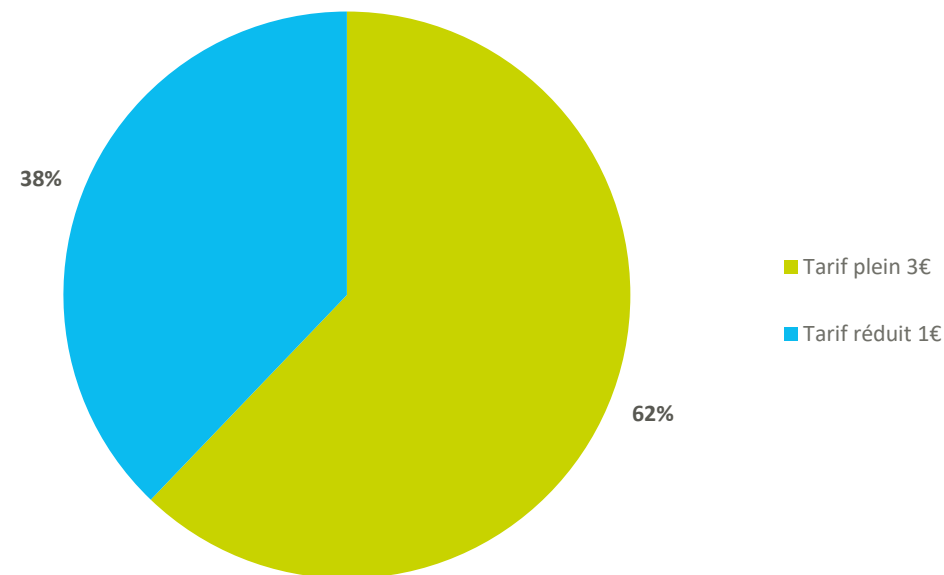
Sur l'année 2024, **916 voyageurs** ont bénéficié du service Ti'Go :



Fréquentation et usage du service Ti'Go : titres de transports

Sur l'année 2024 :

- **3106 tarifs pleins** ont été vendus,
- **1891 tarifs réduits** ont été vendus.



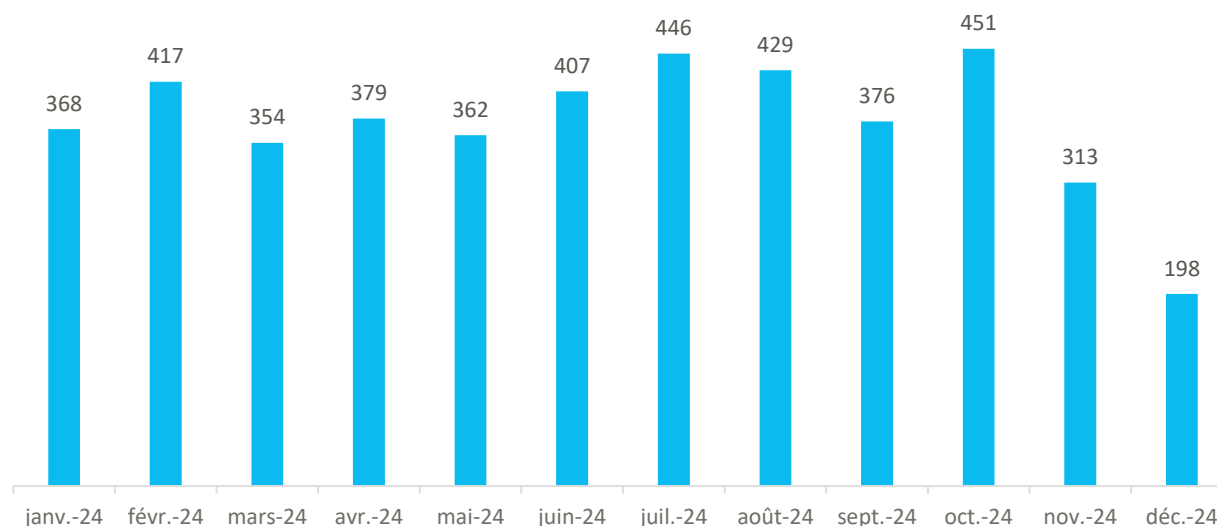
Fréquentation et usage du service Ti'Go : cours et jours de fonctionnement

Sur l'année 2024, le service Ti'Go a fonctionné **304 jours** dont **161 jours où le 2nd véhicule n'a pas été utilisé**, principalement les lundis et les samedis.



Fréquentation et usage du service Ti'Go : courses et jours de fonctionnement

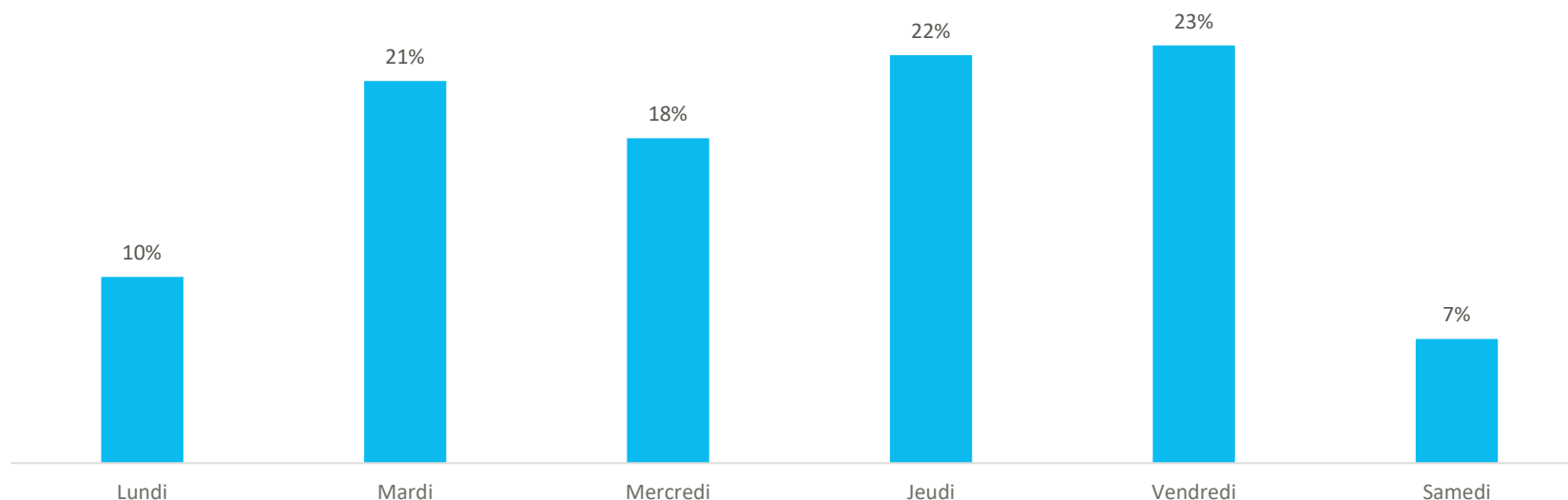
En 2024, **4500 courses** ⁽¹⁾ ont été réalisées par le service Ti'Go pour une moyenne de **14,8 courses/jour**.



⁽¹⁾ Nombre de course calculé avec les groupages (plusieurs voyageurs dans le même véhicule avec des origines / destinations différentes)

Fréquentation et usage du service Ti'Go : courses et jours de fonctionnement

Ces courses sont principalement réalisées à **84% du mardi au vendredi.**



Fréquentation et usage du service Ti'Go : taux d'occupation du véhicule et nombre de kilomètres parcourus

Le taux d'occupation du véhicule entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 est de **1.55 voyageurs par course** ⁽²⁾.

Sur l'année 2024, les kilomètres commerciaux parcourus sont au nombre de **51 531 km dont 45% sont des kilomètres en charge** (déplacement d'un véhicule transportant un passager).

Le nombre de kilomètre par course est de **5.2 km**.

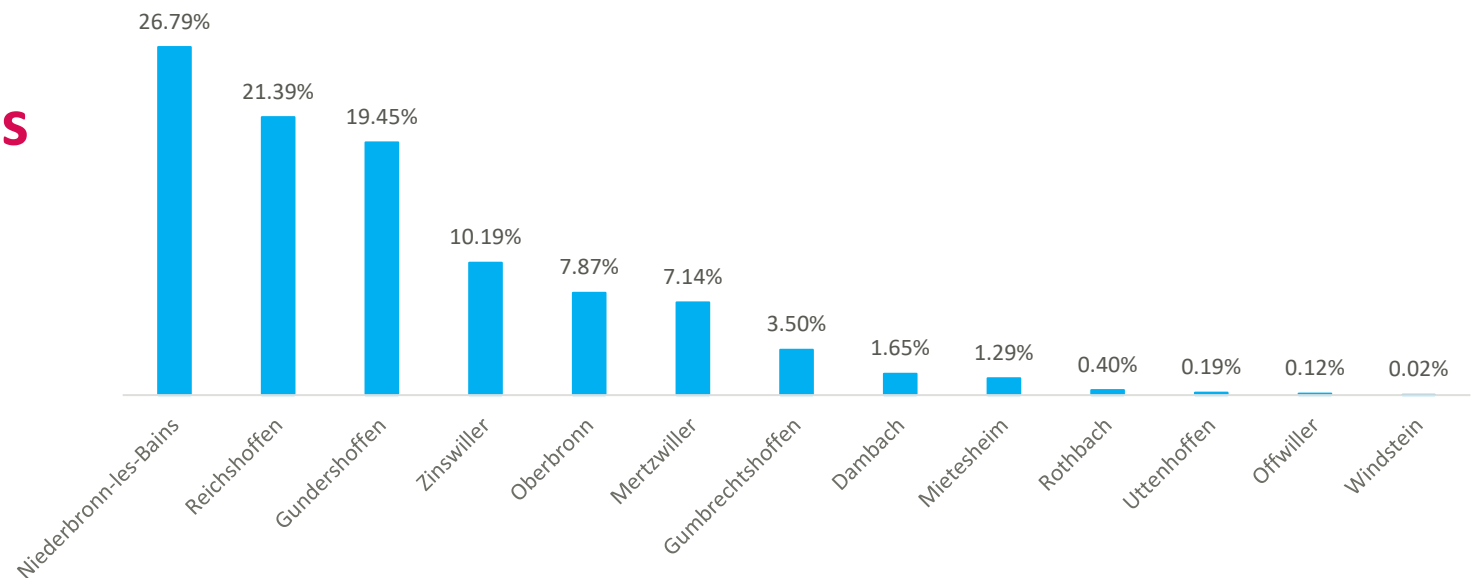


⁽²⁾ Le taux d'occupation pour l'année est calculé avec les groupages des voyageurs (optimisation de la course avec plusieurs voyageurs dans le même véhicule avec des origines / destinations différentes)

Fréquentation et usage du service Ti'Go : les points d'arrêts

Les communes concernées par **les départs** les plus nombreux sont les suivantes :

- **Niederbronn-les-Bains**
- **Reichshoffen**
- **Gundershoffen**
- **Zinswiller**

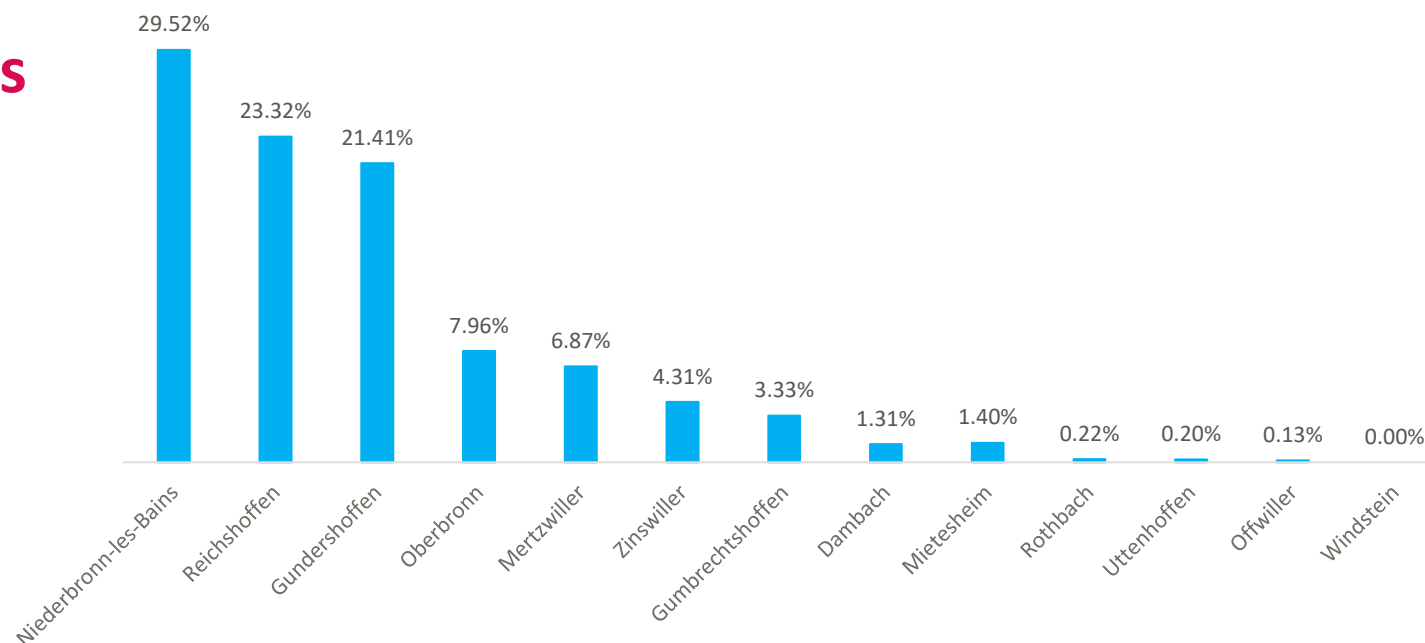


Ces communes concentrent **72% des points d'arrêts de départ** du service Ti'Go, dont **2 communes (Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen)** qui sont concernées par **48.18% des départs**.

Fréquentation et usage du service Ti'Go : les points d'arrêts

Les communes concernées par **les points d'arrêts** les plus fréquentés en termes de destination sont les suivants :

- **Niederbronn-les-Bains**
- **Reichshoffen**
- **Gundershoffen**
- **Oberbronn**



Tarifs et recettes commerciales du service Ti'Go :

Tarifs :

Tarif normal : 3 € par trajet et par personne ;

Tarif réduit : 1 € par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par la Communauté de communes, aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droits, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées). Les enfants bénéficient également du tarif réduit.

Les titres de transport seront soit payés en ligne lors de la réservation, soit réglés à bord des véhicules auprès du conducteur en espèces (celui-ci peut exiger que l'appoint soit fait). Pas de chèques ni de règlement par CB.

Recettes commerciales :

Les recettes perçues auprès de la clientèle de l'année 2024 se sont élevées à **11 169.00€.**



⁽²⁾ Le taux d'occupation pour l'année est calculé avec les groupages des voyageurs (optimisation de la course avec plusieurs voyageurs dans le même véhicule avec des origines / destinations différentes)



Communication



Communication autour du service Ti'Go

- Page **web** dédiée sur le site de la Communauté de communes,
- Post sur les **réseaux sociaux**,
- Actualisation de divers **supports de communication** : affiches ; brochures ; signature de mails,
- Articles et encarts publié dans le **magazine intercommunal** «Les couleurs du pays».



Post sur les réseaux sociaux :



Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Publié par CC Pays Niederbronn

5 mars 2024

Il y a quelques jours, le service de transport à la demande Ti'GO du Pays de Niederbronn-les-Bains a fêté ses 1 an !

Les deux véhicules du service ont déjà parcouru **plus de 60 000 km** effectué **5 453 trajets** et transporté plus de **595 utilisateurs** !

Pour plus de renseignements, cliquez sur ce lien :

<https://www.ccpaysniederbronn.fr/.../Transport-demande.html>

#paysdeniederbronn #tigo #transportàladem... En voir plus



Communauté de communes du Pays de Niederbronn-le...

257 abonnés

10 mois

La Commune de communes recrute pour le service Ti'GO

Rejoignez notre équipe Ti'Go ! Nous recrutons deux conducteurs (dont un saisonnier) pour notre service de transport à la demande Ti'GO !

1 conducteur (F/H)

1 conducteur saisonnier (F/H)

Offres complètes : <https://vu.fr/RRThe>



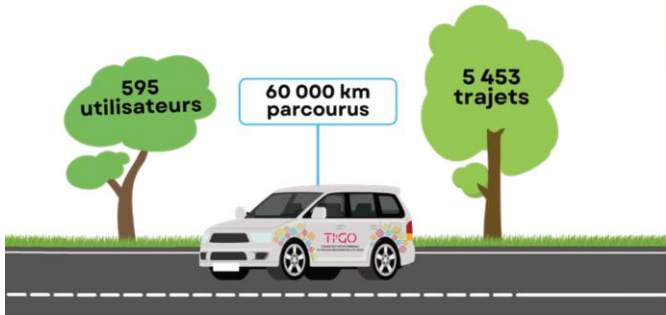
Dossier spécial dans le magazine intercommunal pour les 1 an du service :

Le service de transport à la demande **TI'GO** fête sa 1^{ère} année !

Voilà quelques jours, le service de transport à la demande **TI'GO** a fêté sa première année de fonctionnement. En effet, depuis le 27 février 2023, le service de transport à la demande « **Taxi pour tous** » est devenu **TI'GO** et est géré directement par la Communauté de communes.

Au cours de cette année, TI'GO a parcouru pas moins de 60 000 kilomètres à travers tout le territoire. Avec 595 utilisateurs et un total de 5 453 trajets effectués, le service TI'GO a rapidement trouvé sa place dans le quotidien de nombreux habitants.

Depuis son lancement, TI'GO a été bien plus qu'un simple service de transport, il a contribué non seulement à faciliter la mobilité, mais aussi à renforcer les liens sociaux pour ses utilisateurs. Grâce à son application conviviale et intuitive, la réservation d'un trajet se fait en quelques clics, offrant ainsi aux utilisateurs un moyen pratique et efficace pour planifier leurs déplacements.



Au cours de cette première année, TI'GO a continué à évoluer et à s'améliorer, en offrant un service de transport flexible et accessible pour ses utilisateurs.

Informations :
Site de la Communauté de communes
www.ccpaysniederbronn.fr

TI'GO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

TI'GO est un service de transport à la demande proposé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, pour tout déplacement sur le territoire.

- De votre lieu de départ (domicile...)
- À votre lieu de destination (courses, médecins, loisirs, démarches administratives...)

Les horaires sont libres, en fonction de la disponibilité des créneaux. **Le service de transport à la demande est ouvert à tous et est accessible aux personnes à mobilité réduite.** Le nombre de trajet par usager est limité à 3 allers-retours par semaine.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
- Le samedi : de 8h à 12h

Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités (hors samedis après-midi, dimanches et jours fériés).

TARIFS :

- **Tarif normal :** 3 € par trajet et par personne ;
- **Tarif réduit :** 1 € par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par la Communauté de communes.

COMMENT RÉSERVER ?

- **Sur le site internet www.ccpaysniederbronn.fr**
La réservation internet peut s'effectuer 24h/24 et 7j/7 et jusqu'à 2 heures avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles).

- **Sur l'application mobile **TI'GO****
L'application est disponible en téléchargement sur les appareils Android (Google Play) et sur les appareils iOS (Apple Store). La réservation via l'application peut s'effectuer 24h/24 et 7j/7 et jusqu'à 2 heures avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles).

- **Au 03 88 05 49 79**
Le standard d'appel fonctionne de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi. Pour être prise en compte, la réservation par téléphone doit être effectuée la veille de la course avant 17h.

19



Nouvelles conductrices du service de transport à la demande

Le service de transport à la demande TI'GO accueille deux nouvelles conductrices. Anaïs Frech, depuis le mois de juillet et Lucie Hoffmann depuis le mois de septembre.

Elles sillonnent toutes les deux les routes du territoire à bord des véhicules TI'GO.



Contact et réservations :
www.ccpaysniederbronn.fr
ou par téléphone au 03 88 05 49 79.

Prochaine collecte de pommes

La section arboricole de l'Association Loisirs et Culture (ALC) de Gumbrechtshoffen réalise une nouvelle saison et invite les propriétaires de pommiers à venir transformer leurs pommes en jus. Cette année, les pommes pourront être déposées **du 14 septembre au 23 octobre à Mietesheim**, sur le site Armbruster, près de la station d'épuration, **les mercredis et samedis de 13h30 à 16h30**. En cas de collecte insuffisante, certaines dates pourraient être annulées.

Pour cette initiative, l'ALC bénéficie du soutien logistique et financier de la Communauté de communes.



Collecte solidaire de pommes

La collecte de fruits solidaires organisée par le Centre Inter-communal d'Action Sociale est actuellement en cours et se déroule jusqu'à la fin de l'automne en fonction des variétés de pommes.

Si vous êtes propriétaire d'un verger et que vous souhaitez participer à cette opération et/ou si vous avez des questions, merci de contacter **François Degrelle**, chargé de mission Développement durable à la Communauté de communes, par téléphone au 06 49 70 74 32 ou par mail : francois.degrelle@ccpaysniederbronn.fr.



21

Bandeau mail pour les 1 an du service :





Biens matériels et moyens humains



Les biens matériels et les moyens humains

Depuis le 27 février 2023, le service Ti'Go fonctionne avec **2 véhicules** (Renault Mégane électrique et Renault Kangoo TPMR essence) et **2 conducteurs** ont été recrutés sur des postes à temps complet. Pour des remplacements occasionnels, un agent technique de la collectivité est habilité à effectuer les voyages.

En complément, les agents d'accueils de la Communauté de communes effectuent les réservations téléphoniques avec les usagers du service.





Gouvernance



- Sur l'exercice 2024, **5** conseils d'exploitation ont été convoqués.
- Les membres du conseil d'exploitation sont au nombre de 7 :
 - Le Président, Patrice HILT,
 - Hubert WALTER,
 - Anne GUILLIER,
 - Daniel BECK,
 - Valérie DENNI,
 - Patrick BETTINGER,
 - Jean-Marie OTT.

Assiste à ces réunions la Directrice Générale des Services de la Communauté de communes, également directrice de la Régie.





Bilan financier



Bilan financier

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	144 627.72 €
Recettes de l'exercice	<u>145 428.11 €</u>
Résultat de l'exercice (excédent)	800.39 €
Résultat antérieur reporté	<u>+ 6 821.74 €</u>
Résultat de clôture (excédent)	7 622.13 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	<u>14 530.97 €</u>
Résultat de l'exercice (excédent)	14 530.97 €
Résultat antérieur reporté	<u>+ 23 788.42 €</u>
Résultat de clôture (excédent)	38 319.39 €

Résultat global (excédent)	45 941.52 €
-----------------------------------	--------------------

Les recettes issues de la vente de billet sont de **11 169.00 €**, soit 7% du coût du service (hors investissement).

Au titre l'année 2024, la Région Grand Est devrait verser une aide de **43 388.32€**, soit 30% du coût du service (hors investissement).

